UNIOPSS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

SOMMAIRE
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

1

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT P.03

PRÉSENTATION DE L'UNIOPSS P.04

LE RÉSEAU DES URIOPSS P.05

LES ADHÉRENTS NATIONAUX P.06

GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT P.07

2

TEMPS FORTS ET ACTIVITÉ 2020 P.12

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL P.14

L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES P.16

TEMPS FORTS 2020 P.18

ACTIVITÉ 2020

Recherche et Prospective P.24

Modèles socio-économiques associatifs P.26

Territoires et Europe P.32

Santé P.34

Lutte contre les exclusions P.36

Enfances Familles Jeunesses P.38

Autonomie et Citoyenneté des Personnes Âgées et des Personnes en situation de handicap P.40

Semaine Bleue – Prix Chronos P.44

Service Civique P.46

Centre de ressources DLA social, médico-social et santé P.48

Formation P.50

Communication et information P.52

3

RAPPORT FINANCIER 2020 P.54

ILS NOUS SOUTIENNENT P.62

AVANT-PROPOS

Patrick Doutreligne,
PRÉSIDENT DE L'UNIOPSS

L'année 2020, nul ne sera étonné, a été marquée par la crise sans précédent liée à la pandémie causée par la Covid. Toutes nos activités ont été impactées et tant les associations que les Uriopss ou l'Uniopss ont été fragilisées par cet événement. Fragilisées aux plans social et éducatif, avec des populations touchées durement durant cette période ; fragilisées aux niveaux économique, sanitaire, relationnel, psychologique, avec une dissolution de confiance pour l'avenir.

Fragilisé, le secteur associatif l'a été au niveau financier par la perte de recettes, la baisse d'activités, l'impossibilité de réaliser certaines missions… L'Uniopss a joué son rôle d'alerte auprès des pouvoirs publics sur ces situations, avec une écoute très disparate.
La création d'un fonds de solidarité pour les associations n'a obtenu qu'un modeste écho, la reconnaissance de certains métiers révélés indispensables dans cette crise n'est que très partiellement aboutie ; des primes ont été arrachées pour certains d'entre eux mais il reste des oubliés parmi les acteurs sociaux et sanitaires de notre secteur.

Le « quoi qu'il en coûte » du gouvernement qu'il faut saluer lorsque l'on compare avec la situation de pays étrangers, ne permet pas encore de finaliser des réformes en profondeur et structurelles dont le besoin est pourtant évident et la période post-Covid risque de nouveau de voir les marges budgétaires resurgir et peut-être même avec plus de contraintes.

La situation est anxiogène… alors, il faut souligner des effets positifs provoqués ou accélérés par cette crise. Tout d'abord, le bond sur les technologies numériques a permis à notre secteur d'assumer des tâches ou de maintenir des fonctions avec une énergie insoupçonnée. Les relations adhérents/Uriopss/Uniopss ont été modifiées mais sont restées de grande qualité, avec, en particulier, la production de cette newsletter qui a permis aux associations de suivre une actualité juridique, administrative et politique d'une très forte intensité.

Enfin, je voudrais conclure sur un renforcement extraordinaire de notre réseau sous la pression. Les dimensions de partage, de mutualisation, de connexions ont été amplifiées, avec un progrès évident.
Et citant Edgar Morin : « Ce serait terriblement triste s'il ne sort pas de cette crise une pensée politique indiquant la nouvelle voie ».

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle est présente sur tout le territoire, au travers de :

- un réseau de 15 unions régionales (Uriopss)
- une centaine de fédérations, unions et associations nationales de défense et de promotion des personnes, de gestion d'établissements et de services, de soutien aux activités sociales, sanitaires, médico-sociales et socio-judiciaires.

Les adhérents de l'Union regroupent environ 25 000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, 750 000 salariés et un million de bénévoles engagés.

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT :

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Égalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie en société

NOS MISSIONS

Organiser une analyse, une concertation et une représentation transversales aux secteurs de l'action sanitaire et sociale (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance, jeunesse, famille, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, santé…).

Valoriser le secteur non lucratif de solidarité, en France et en Europe, en contribuant à sa modernisation.

Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics et les associations de solidarité.

NOS ACTIONS

Réagir à l'actualité, construire des propositions

L'Uniopss analyse les informations issues du terrain ainsi que l'actualité politique et réglementaire, pour identifier les enjeux du secteur et les actions à mener. Pour l'Uniopss, il est essentiel de penser la solidarité de manière globale, en dépassant les approches strictement sectorielles.

Anticiper pour mieux agir

Sa mission de Recherche et Prospective permet à l'Uniopss de participer pleinement à l'analyse transversale des phénomènes sociaux qui influent sur le secteur. Elle s'appuie sur la compétence de chercheurs et d'universitaires d'horizons et de sensibilités divers.

Animer la réflexion, partager les savoirs, offrir un appui technique

Afin d'aider les responsables associatifs, l'Uniopss rédige des ouvrages, des guides pratiques, réalise des outils multimédia et diffuse « Union Sociale », le mensuel d'information du réseau Uniopss-Uriopss. Elle organise par ailleurs des journées d'études thématiques, des colloques ainsi qu'un congrès tous les deux ans.

Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et de l'opinion

L'Uniopss porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en proposant des amendements, en éditant des plateformes politiques, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels elle est représentée.

DES UNIONS RÉGIONALES (URIOPSS) réparties sur tout le territoire

Le réseau des Uriopss assure, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés non lucratifs de solidarité. Regroupant les structures associatives sanitaires, sociales et médico-sociales de chaque région, les Uriopss offrent un lieu de réflexion et de coordination. Elles apportent également, grâce à leur expertise et leur connaissance du terrain, un appui technique et un accompagnement à leurs adhérents (informations, conseils, formations, services...).

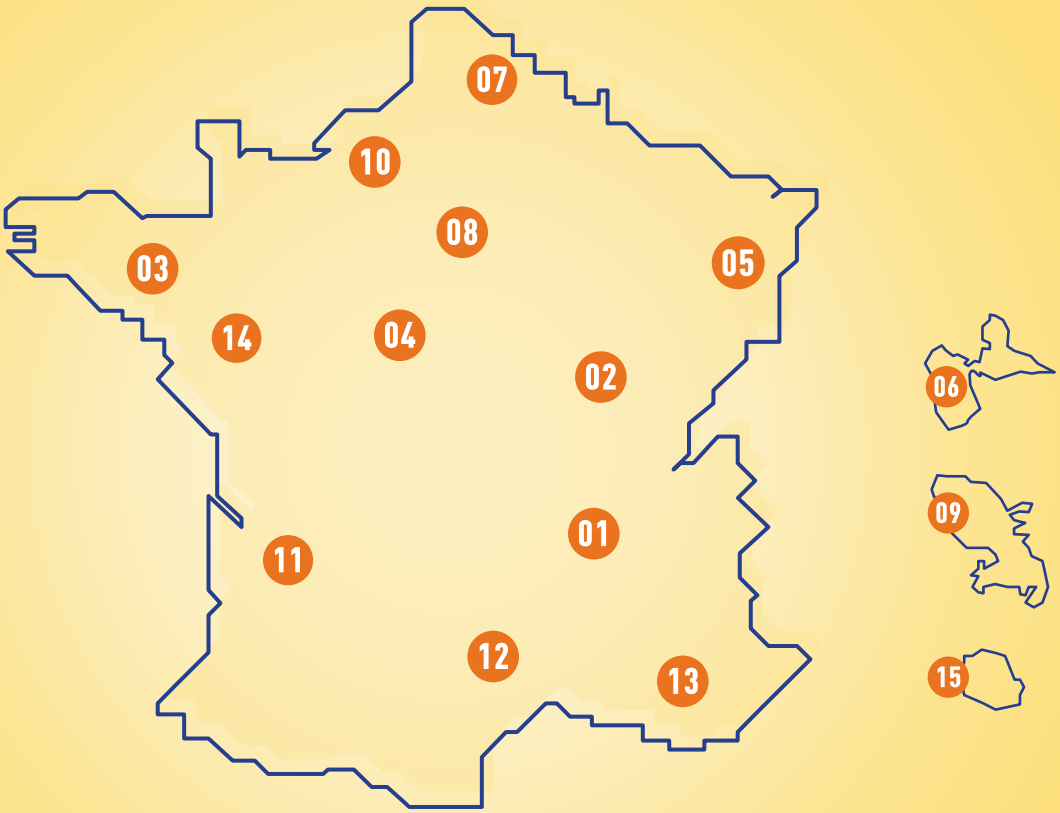

01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

02 BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
www.uriopss-bfc.fr

03 BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

04 CENTRE
www.uriopss-centre.fr

05 GRAND EST
www.uriopss-grandest.fr

06 GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

07 HAUTS-DE-FRANCE
www.uriopss-hdf.fr

08 ÎLE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

09 MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

10 NORMANDIE
www.uriopss-normandie.fr

11 NOUVELLE AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.fr

12 OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

13 PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

14 PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

15 RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

L'Uniopss réunit une centaine de fédérations, unions et associations nationales. Ces structures ont en commun d'agir dans le secteur sanitaire, social et médico-social, auprès de personnes exclues, ou en situation de précarité, de personnes malades, âgées, en situation de handicap, ou encore auprès des familles, d'enfants ou d'adolescents en difficulté.

- ACCENT PETITE ENFANCE*
- ACIS FRANCE
- ACTION CONTRE LA FAIM
- ACTION ENFANCE FONDATION MVE
- ADEDOM
- ADMR UNION NATIONALE
- ADVOCACY FRANCE
- AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)
- AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES (ANSA)
- AIDES
- AMICALE DU NID
- APF FRANCE HANDICAP
- APPRENTIS D'AUTEUIL
- ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE
- ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)
- ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)
- ASSOCIATION L'ESSOR
- ASSOCIATION LE MOULIN VERT
- ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES
- ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAAF)*
- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)
- ASSOCIATION PASSEUR DE MOTS, PASSEUR D'HISTOIRES
- CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)
- CITÉS CARITAS
- CITOYENS ET JUSTICE
- COHABILIS
- COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*
- COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)
- COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL
- CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)
- CONGRÉGATION DES SŒURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE
- CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPECIALISES (CHEOPS)
- EMMAÜS FRANCE
- FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
- FÉDÉRATION ADDICTION
- FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
- FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)
- FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)
- FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)
- FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)
- FÉDÉRATION FRANÇAISE SESAME AUTISME
- FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP
- FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME
- FÉDÉRATION NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (FNES)
- FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP–CSF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ET AMIS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSIGANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT – GENS DU VOYAGE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTÉ (FNCS)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)
- FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)
- FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT
- FÉDÉRATION SANTÉ MENTALE FRANCE
- FÉDÉRATION SOLIHA
- FONDATION ABBÉ PIERRE
- FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG
- FONDATION DE FRANCE
- FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
- FONDATION DIACONESSES DE REUILLY
- FONDATION LA VIE AU GRAND AIR
- FONDATION PARTAGE ET VIE
- FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
- FRANCE TERRE D'ASILE
- GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)
- L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (LADAPT)
- L'ARCHE EN FRANCE
- LA CIMADE
- LA FÉDÉRATION NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ
- LE REFUGE
- LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
- LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
- MÉDECINS DU MONDE
- MUTLOG
- PROBTP RMS
- SECOURS CATHOLIQUE
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
- SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
- SOS VILLAGES D'ENFANTS
- UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)
- UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)
- UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
- UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
- UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES (UNAFAM)
- UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS, DE PERSONNES HANDICAPEES MENTALES ET DE LEURS AMIS (UNAPEI)
- UNION NATIONALE DES CLLAJ
- UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
- VACANCES ET FAMILLES
- VOIR ENSEMBLE

** Groupement associé*

GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIOPSS

Elle comprend une centaine de membres composés de membres actifs (Uriopss et adhérents nationaux) et de personnalités qualifiées. Elle se réunit une fois par an pour la présentation du rapport d'activité, du rapport moral, des comptes de l'exercice. Elle élit les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les deux ans, pour des mandats de 6 ans. En 2020, l'Assemblée générale s'est tenue le mercredi 17 juin.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIOPSS

Composé de personnalités qualifiées, de représentants des Uriopss et de représentants des adhérents nationaux, le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre fois par an. Des réunions peuvent être ouvertes à des membres de l'équipe de l'Uniopss. Le Conseil met en œuvre les orientations stratégiques décidées par l'Assemblée générale et gère et administre l'Uniopss, conformément à ces orientations et aux décisions budgétaires votées. Il veille notamment à l'agrément de nouveaux adhérents, prépare le programme d'action et les orientations stratégiques, arrête les comptes et prépare le budget prévisionnel, valide les positionnements politiques et stratégiques de l'Union.

Principaux sujets abordés en 2020 :

- Points de mobilisation et d'organisation liés à la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19
- Comité d'éthique : composition et fonctionnement
- Finalisation de la Réforme territoriale dans le réseau Uniopss-Uriopss
- Préparation de l'approbation du Règlement intérieur de l'Uniopss
- Groupes de travail : mutualisations/coopérations du réseau Uniopss-Uriopss, projet politique, communication, problématique financière
- Congrès de l'Uniopss : décision de report aux 13 et 14 janvier 2022
- Évènements 2021 : lancement de « Solidarités TV », la chaîne du réseau Uniopss-Uriopss et de 6 émissions
- Points d'actualités et rencontres avec la ministre du Logement, la ministre chargée de l'Autonomie, la ministre chargée de l'ESS, la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles
- Loi Grand âge et autonomie
- Collectif Pacte du pouvoir de vivre
- Agréments d'adhésion à l'Uniopss : AIDES, association Passeurs de mots, passeurs d'histoires, Fédération nationale d'éducation pour la Santé (FNES), Fondation Le Refuge, Fondation Partage et vie, SOS Villages d'enfants
- Radiation des adhérents nationaux n'ayant pas réglé leurs cotisations 2018 et 2019

Composition du Conseil d'Administration (AU 8 AVRIL 2021)

Personnes qualifiées
Patrick Doutreligne
Jean-Luc Nevache
Patricia Sitruk

Adhérents nationaux	Représentés par
APF France handicap	Jacky Decobert
Association Addictions France	Nelly David
Emmaüs France	Annick Berthier
Fédération des acteurs de la solidarité	Florent Gueguen
Fédération de l'entraide protestante	Olivier Joël
Fédération nationale des associations et amis de personnes âgées et de leurs familles – FNAPAEF	Claudette Brialix
Fondation de l'Armée du salut	Eric Yapoudjian
Les Petits Frères des Pauvres	Yann Lasnier
L'Essor	Gaël Escaffre
Secours catholique	Jean-François Desclaux
Secours populaire	Marc Castille
Union nationale ADMR	Jérôme Perrin
Union nationale de l'aide, des soins et services aux domiciles - UNA	Marie-Reine Tillon

Uriopss	Représentées par
Auvergne-Rhône-Alpes	Dominique Lebrun
Bourgogne-Franche-Comté	Bernard Quaretta
Bretagne	Gilles Rolland
Centre	Sébastien Roblique (Vice-Président)
Grand Est	Françoise Mager
Hauts-de-France	Annette Glowacki
Ile-de-France	Daniel Goldberg
Normandie	Pascal Cordier
Nouvelle-Aquitaine	Eddie Balagi
Occitanie	Olivier Hammel
Pays-de-la-Loire	Caroline Urbain
Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse	Jean-Vincent Piquerez
Ultramarines	Michel Saint-Val

LE BUREAU DE L'UNIOPSS

Il est élu par le Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour une durée de deux ans.
Le Bureau se réunit une fois par mois. Il prépare les réunions du Conseil d'Administration et suit plus particulièrement les questions de l'organisation administrative de l'Uniopss, de préparation de son budget, d'équilibre financier de l'Union, de ses relations avec les Unions régionales et les adhérents nationaux ainsi que de la communication..

Composition :

Président		Patrick Doutreligne
Vice-président *(représentant les adhérents nationaux)*		Éric Yapoudjian
Vice-président *(représentant les Uriopss)*		Olivier Hammel
Trésorier		Jacky Decobert
Trésorière ajointe		Christiane Lebeau
Secrétaire		Marc Castille
Membres	Olivier Joël	Dominique Lebrun
	Françoise Mager	Patricia Sitruk

Des lieux d'échanges avec les Uriopss et les adhérents nationaux

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENT.E.S D'URIOPSS

Les président.e.s des Uriopss forment une conférence qui se réunit au moins trois fois par an. Elle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau formé par l'Uniopss et les Uriopss. Elle est ouverte deux fois par an aux directeur.rice.s des Uriopss.

Outre des points d'actualité, les sujets ont principalement porté en 2020 sur :

- La finalisation de la réforme territoriale au sein du réseau Uniopss-Uriopss
- La réflexion sur le réseau Uniopss-Uriopss et la mise en place de groupes de travail : mutualisations/coopération ; projet politique ; communication ; problématique financière
- La formation du réseau Uniopss-Uriopss et la mise en place d'une plateforme de formation à distance

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Inscrit à l'Article XVII des statuts de l'Uniopss, le Comité d'éthique mène une réflexion éthique se rapportant aux buts, mission et actions de l'Uniopss.
Le Comité est saisi par le Conseil d'Administration des sujets dont ce dernier souhaite qu'il se saisisse pour exprimer un avis. Des propositions peuvent être envoyées au Comité d'éthique par les adhérents.
Le Comité peut également s'auto-saisir de tout sujet.
Le Comité peut également donner un avis dans les procédures de radiation d'adhérents ou de révocation d'administrateurs.
Il se réunit au moins deux fois par an.
Sa composition est en cours de constitution et comprend : deux membres du Conseil d'Administration, deux membres désignés parmi les adhérents nationaux, deux membres désignés parmi les administrateurs des Uriopss, deux directeur.rice.s des Unions régionales, trois personnes qualifiées.
Le Comité élit son président en dehors des administrateurs. Son organisation et son fonctionnement sont régis par un règlement intérieur.

LA CONFÉRENCE DES ADHÉRENTS NATIONAUX

Les adhérents nationaux forment une conférence qui se réunit une fois par semestre. La Conférence des adhérents nationaux est un lieu d'échanges, de partage et d'élaboration d'une culture commune, nationale et régionale, à l'Union. Depuis 2016, un invité extérieur permet de lancer la discussion sur des enjeux transversaux.

Du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les rencontres ont été suspendues en 2020.

LE CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Le projet stratégique 2014-2020 a confirmé l'inscription de la prospective dans la mission politique de l'Uniopss : il s'agit d'observer, d'anticiper et de construire une visée, en étudiant les réalités sociales et sociétales, les politiques publiques, les réponses associatives par l'approche croisée d'acteurs et de chercheurs.

Ainsi le Conseil de prospective, créé en 2004 et aux missions régulièrement renforcées depuis, est devenu en 2017 le Conseil de Recherche et Prospective (CRP), avec une mission et une composition élargies. En 2020, le Conseil de Recherche et prospective a infléchi ses travaux sur la société inclusive, avec un séminaire en janvier - pour mettre la notion en discussion - puis l'engagement d'une série d'auditions pour élargir encore l'analyse et la mise en débat possible.

Le Conseil de Recherche et Prospective est présidé par Robert Lafore (professeur émérite en droit public à l'IEP de Bordeaux) et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective. Il a réuni en 2020 Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences-Po Grenoble, PACTE Cnrs) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais et ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (Centre d'Économie Sociale, Université de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (administrateur de l'UNA) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims-Champagne Ardenne, Laboratoire Regards) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM Paris) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Grand-Est) ; Céline Marival (chercheuse indépendante, secteur associatif médico-social, politiques du handicap) ; Henry Noguès (professeur honoraire de l'université de Nantes) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE). Le président de l'Uniopss, Patrick Doutreligne, et le directeur général, Jérôme Voiturier participent aux réunions.

Les représentations de l'Uniopss

L'Uniopss assure plus d'une centaine de représentations au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social et médico-social, ainsi qu'au sein d'organismes relevant de l'économie sociale et solidaire. Ces représentations sont assurées pour partie par des salariés de l'Uniopss et pour partie par des administrateurs ou représentants des adhérents nationaux et des Uriopss, ainsi que par des bénévoles.

Les principales représentations en 2020

- **L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP),** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion Tarification Régulation à l'Uniopss.
- **La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),** assurée par Étienne Petitmengin, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » de l'Uniopss (titulaire), et Céline Filippi, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (suppléante). L'Uniopss participe également aux travaux SERAFIN-PH, pilotés par la CNSA et la DGCS, (comité stratégique, groupe technique national et comité technique modèles de financement), assurés par Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion-Tarification-Régulation à l'Uniopss.
- **La Chambre française de l'ESS (ESS France),** assurée, au titre du Mouvement associatif par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente protection de l'enfance du Défenseur des droits,** assurée par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances-Familles-Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente Santé du Défenseur des droits,** assurée par Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS à l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente « Avancée en âge »,** assurée par Étienne Petitmengin, président de la commission « Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap » à l'Uniopss.
- **Le Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS),** assurée, au titre de la section sociale, par Céline Filippi, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion-Tarification-Régulation-à l'Uniopss ; au titre de la section sanitaire par Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESSMS à l'Uniopss.
- **Le comité partenarial Petite Enfance de la Caisse nationale des Allocations Familiales (CNAF),** assuré par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances-Familles-Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité de suivi de la Complémentaire Santé Solidarité,** assurée par Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (titulaire) et Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Comité de suivi DALO,** assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement à l'Uniopss (titulaire) et Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss (suppléant).
- **Le comité Structures du numérique en santé et le Comité stratégique du Programme ESMS numérique**, assurée par Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS à l'Uniopss.
- **La Commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes vulnérables,** assurée par Céline Filippi, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss.
- **La Conférence nationale de santé (CNS),** assurée par Danièle Jourdain-Menninger, présidente de la Commission « Santé » de l'Uniopss (titulaire), et Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESSMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil économique, social et environnemental (CESE),** assurée par Jean-François Serres, ancien administrateur de l'Uniopss, membre des Petits Frères des Pauvres.
- **Le Conseil national de l'habitat (CNH)** assurée en tant que titulaires par Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre) et Michel Roux (Fapil) et en tant que suppléants par Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement à l'Uniopss, ainsi que Salim Didane (Unhaj).
- **Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH),** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et par Gwénaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss. Gwénaëlle Sebilo anime la Commission « Organisation institutionnelle » et l'Uniopss est aussi présente à la commission « Santé, bien-être et bientraitance », avec la participation de Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESSMS à l'Uniopss et à la commission « Formation, emploi ordinaire et adapté et travail protégé » avec la participation d'Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Le Conseil national de l'information statistique (CNIS),** assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE),** assurée par Christophe Devys, président de la commission « Lutte contre les exclusions » de l'Uniopss et du collectif ALERTE (titulaire) et Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE),** assurée pour les séances plénières par Emilie Casin-Larretche, Apprentis d'Auteuil (titulaire) et Francine Kosmann OSE (suppléante) ; Katy Lemoigne, directrice générale de l'association Chantelair/Uriopss Pays-de-la-Loire (titulaire) et Marie Lambert-Muyard, Uniopss (suppléante) ; Jean-Pierre Rosenczveig, Uniopss (titulaire), Denis L'Hour-Clavel, Citoyens & Justice (suppléant) ; Guy Zolger, Fédération de l'Entraide protestante (titulaire) et Claude Hege, directeur des programmes Jeunesse-Handicap-Dépendance, Fondation de l'Armée du Salut (suppléant). Bureau assuré par Jean-Pierre Rosenczveig.
  L'Uniopss est par ailleurs représentée dans quatre commissions : « Adaptation des interventions en protection de l'enfance aux besoins de l'enfant » (seule commission à s'être réunie en 2020), représentée par Baptiste Cohen, Apprentis d'Auteuil ; Katy Lemoigne, Association Chanteclair/Uriopss Pays-de-la-Loire ; Guy Zolger, Fédération de l'entraide protestante. « Connaissance, recherche et données chiffrées en Protection de l'enfance », représentée par Serge Durand, France Terre d'Asile ; Baptiste Cohen, Apprentis d'Auteuil. « Prévention et repérage précoce », représentée par Maryse Brebion, Fédération de l'Entraide Protestante ; Baptiste Cohen, Apprentis d'Auteuil ; Sophie Diehl, Citoyens et Justice. « Formation », représentée par Nadine Blot, Fédération de l'Entraide Protestante ; Isabelle Léomant, Uniopss.
- **Le Conseil social de l'habitat (CSH),** assurée par Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et directeur Animation territoriale de la Fondation Abbé Pierre (titulaire), et Bernard Usquin, administrateur Habitat et Humanisme (suppléant).
- **Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS),** assurée, au titre du Mouvement associatif, au niveau de la commission plénière, par Annette Glowacki, présidente de l'Uriopss

Hauts-de-France. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du CSESS (notamment Isabelle Léomant), Laure Chareyre, directrice de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes en 2020 assure la présidence de la Commission Europe et international.

- **La Convention relative au développement durable** entre l'État (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et ministère des Solidarités et de la Santé), l'Anap et les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **La Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale,** assurée par Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion-Tarification-Régulation à l'Uniopss.
- **L'EPN12 au Conservatoire national des arts et métiers** (conseil d'administration réunissant l'équipe pédagogique des formations santé/social), assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss.
- **L'Espace Recherche et Prospective (ERP),** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss.
- **L'European Anti Poverty Network (EAPN) France et Europe,** dont la présidence est assurée par Guy Janvier, bénévole, et l'animation par Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement à l'Uniopss.
- **La Fondation Crédit Coopératif,** assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, en charge de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss.
- **La Fondation Partage et Vie,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA),** assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss (Famille) et Alain Villez (Age), président des Petits Frères des Pauvres (suppléante : Céline Filippi), et Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances Familles Jeunesses à l'Uniopss (Enfance).
- **Le Haut conseil du travail social (HCTS),** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss. Participation à la Commission permanente ainsi qu'à différents groupes de travail.
- **La Haute Autorité de Santé,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire) et Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESMS (suppléante), en tant que membre du comité de concertation de la commission en charge du social et du médico-social.
- **Le Mouvement associatif,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire), vice-président en charge de la

L'organisation opérationnelle de l'Uniopss

L'Uniopss est dirigée par un directeur général, nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau.

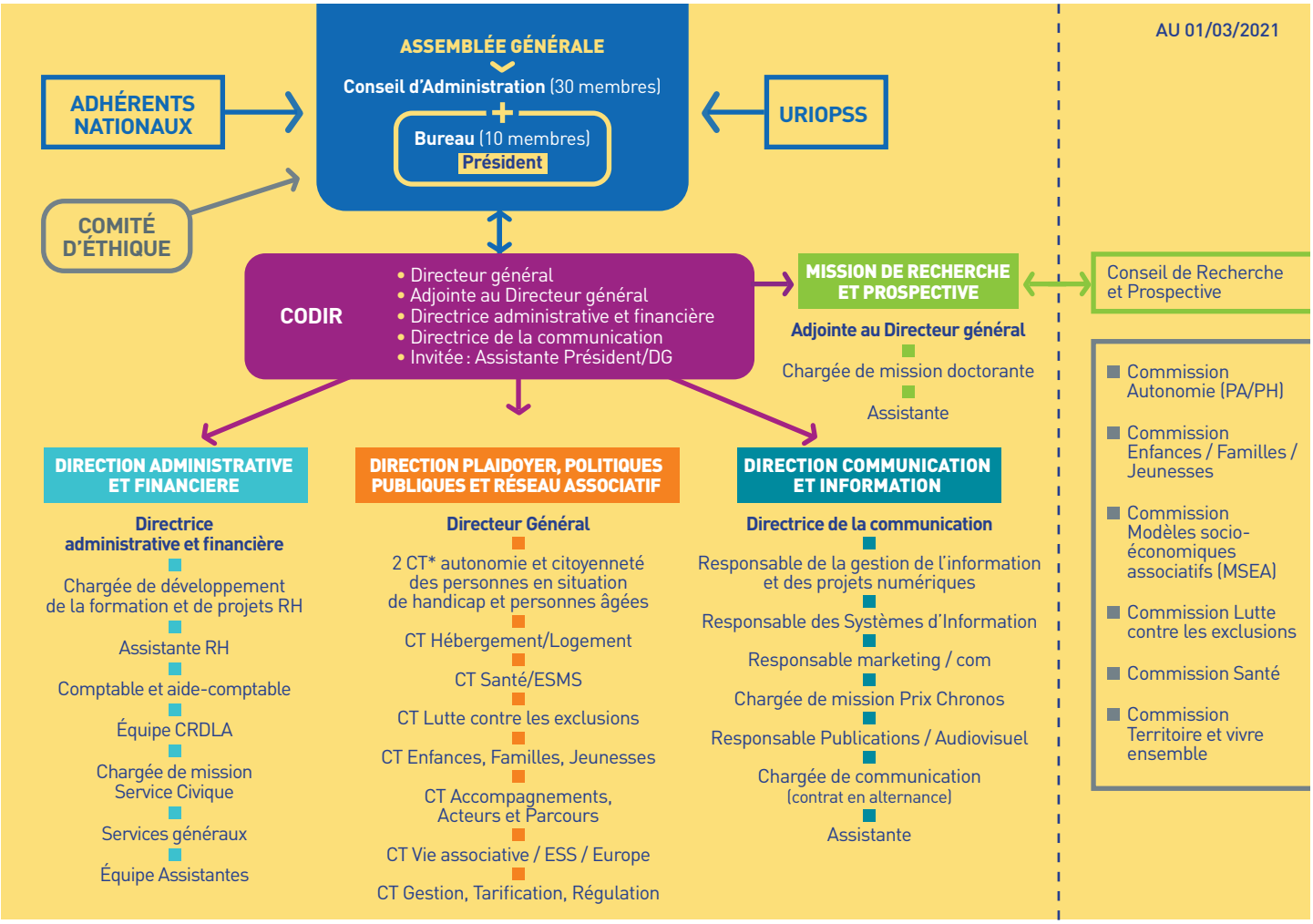

** CT : conseiller(e) technique*

Commission « Économie », et Annette Glowacki, présidente de l'Uriopss Hauts-de-France. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du Mouvement associatif (Isabelle Léomant notamment).

- **L'Observatoire de l'Égalité Femmes-Hommes dans l'ESS,** assurée par Jérôme Voiturier (co-président du comité de pilotage), directeur général de l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS),** assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, et Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **L'Observatoire national de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et du médico-social,** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss en tant que membre expert.
- **Réseau des référents QVT des ARS porté par la DGCS,** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Sogama Conseil,** assurée par Olivier Joël, administrateur de l'Uniopss et de la Fédération de l'Entraide Protestante.

Les commissions et groupes de concertation de l'Uniopss (au 1er mars 2021)

Les commissions permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation à celle-ci des politiques, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques.
Les commissions sont composées librement par les adhérents volontaires, Uriopss et adhérents nationaux.
Leur(e) président(e) est désignés(e) par le président de l'Uniopss, après avis du Conseil d'Administration ; leur mandat est de 3 ans renouvelable une fois. L'animation des commissions est assurée par le (ou les) conseiller(s) technique(s) compétent(s) de l'équipe de l'Uniopss. Il peut être fait appel au concours de personnalités et d'experts extérieurs au mouvement.
Les président(e)s des commissions non élu(e)s participent au Conseil d'Administration avec voix consultative. C'est le Conseil d'Administration qui juge en dernier ressort de la pertinence des prises de position proposées par les commissions.
Les commissions peuvent se doter d'un Bureau, composé de référents techniques susceptibles de se réunir ou de se concerter en cas d'urgence et assurant les liaisons courantes avec le directeur général de l'Uniopss. Elles organisent librement leur travail, celui-ci pouvant être décliné dans des « groupes de concertation », réunis autour d'une thématique spécifique. Les commissions sont appelées à présenter périodiquement l'état de leurs travaux devant le Bureau ou le Conseil d'Administration de l'Uniopss. Les présidents et animateurs de ces commissions veillent à assurer la liaison avec le Conseil de Recherche et Prospective et la Direction information et communication de l'Uniopss.

COMMISSION « ENFANCES FAMILLES JEUNESSES »

Président : Jean-Pierre Rosenczveig
Conseillère technique : Marie Lambert-Muyard, CT Enfances Familles Jeunesses

Groupes de concertation

« Petite enfance et parentalité »
« Protection de l'enfance et de la jeunesse »
« Protection des Mineurs non accompagnés MNA)»
Animation : Marie Lambert-Muyard

COMMISSION « AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Président : Étienne Petitmengin
Conseillères techniques : Céline Filippi, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; Gwénaëlle Sebilo, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes en situation de handicap

Groupes de concertation

« Personnes âgées/Personnes handicapées »
Animation : Céline Filippi, Gwénaëlle Sebilo
« SERAFIN-PH »
Animation : Gwénaëlle Sebilo, Aurélie Valleix

COMMISSION « LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS »

Président : Christophe Devys
Conseillères techniques : Manon Jullien, CT Lutte contre les exclusions ; Jeanne Dietrich, CT Hébergement-Logement

Groupes de concertation

« Prévention Hébergement Logement »
Président : Gillles Desrumaux, référent Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

« ALERTE-partenaires sociaux »
Président : Christophe Devys avec l'appui de Manon Jullien, CT Lutte contre les exclusions, Jeanne Dietrich, CT Hébergement-Logement, 20 membres et 9 partenaires sociaux employeurs et salariés

« GRI (Groupe Réseau Insertion) »
Président : Christophe Devys. Animation : Manon Jullien avec l'appui de Jeanne Dietrich

« GRI dédié aux questions d'hébergement et de logement »
Président : Gillles Desrumaux, référent Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

COMMISSION « TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE »

Co-Présidents : Jean-Pierre Duport, Hugues Feltesse

COMMISSION « MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS »

Président : Henry Noguès
Conseillères techniques : CT Vie associative-ESS-Europe ; Isabelle Léomant, CT Accompagnements, Acteurs et Parcours ; Aurélie Valleix, CT Gestion-Tarification-Régulation

Groupes de concertation

« Outillage de la vie associative »
Animation : CT Vie associative-ESS-Europe

« Enjeux européens » : inter-commission « Territoires et vivre ensemble » et « Modèles socio-économiques associatifs »
Animation : CT Vie associative-ESS-Europe

Groupes de concertation Uniopss-Uriopss sur l'analyse des pratiques et des réformes

« Gestion, Tarification, Régulation »
Animation : Aurélie Valleix

« Droit social »
Animation : Isabelle Léomant

COMMISSION « SANTÉ »

Présidente : Danièle Jourdain-Menninger
Conseillère technique : Laurie Fradin, CT Santé-ESMS

Groupe de concertation

« Santé mentale »
Référent : Jean-Luc Brière
Animation : Laurie Fradin

PARTIE 2

TEMPS FORTS & ACTIVITÉ 2020

14 ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

16 L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

18 TEMPS FORTS 2020

24 ACTIVITÉ 2020

- Recherche et Prospective > P.24
- Vie associative et économie sociale et solidaire > P.26
- Travail social, emploi, ressources humaines, développement durable > P.28
- Gestion, tarification, régulation > P.30
- Territoires et Europe > P.32
- Santé > P.34
- Lutte contre les exclusions > P.36
- Enfances Familles Jeunesses > P.38
- Autonomie et Citoyenneté des Personnes Âgées et des Personnes en situation de handicap > P.40
- Semaine Bleue – Prix Chronos > P.44
- Service Civique > P.46
- Centre de ressources DLA social, médico-social et santé > P.48
- Formation > P.50
- Communication et information > P.52

ÉDITO

Jérôme Voiturier,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIOPSS

ENSEMBLE !

Le rapport d'activité de 2019 se concluait par la phrase suivante : « La crise actuelle et les débats nombreux qui suivront la fin de celle-ci nécessiteront, plus que jamais, que nous puissions travailler et renforcer ces collaborations ». Ainsi, comment ne pas analyser l'activité de l'Uniopss en 2020, sous cet aspect d'accroissement du collectif ? Comment ne pas voir le paradoxe que cette pandémie nous isole, nous contraint à être éloignés les uns des autres, mais qu'elle rend encore plus impérieux d'être solidaires et renforce notre voix commune ? Le logo de l'Uniopss, constitué par un pont, n'a jamais été autant d'actualité pour permettre les échanges entre nous, entre les adhérents, avec les pouvoirs publics…

S'**il faut ressortir une action majeure de l'Uniopss au cours de l'année, la newsletter « Flash Info Covid-19 » en est la plus symbolique.** Au-delà de l'aspect informatif sur les annonces gouvernementales, sur les référentiels de procédure, sur les diverses mesures sanitaires, cette newsletter a permis, par des témoignages, de faire remonter les expériences du terrain qui attestent que nous n'étions pas seuls à traverser cette crise.

C'est également ensemble que les professionnels du médico-social, du social et de la santé ont fait front et continuent de le faire en cette période, en soignant les malades mais aussi en accompagnant les plus précaires, que ce soit en matière d'aide alimentaire, dans le suivi des jeunes enfants en institutions, dans l'hébergement des plus démunis dans des structures. C'est donc envers l'ensemble de ces personnes que la reconnaissance de la Nation doit se faire.

En ce sens, l'Uniopss s'est très vite mobilisée pour que les mesures de revalorisations des métiers et des salaires s'appliquent à l'ensemble de celles et ceux qui accompagnent les personnes touchées par cette épidémie. Que cet accompagnement soit médical, médico-social ou social, tous ces professionnels sont indispensables et doivent en être gratifiés.

Par ailleurs, en pointant à la fois l'épuisement des professionnels, le manque d'attractivité des métiers, ainsi que leurs conséquences sur la prise en charge, sur l'intervention des aidants et des familles, l'Uniopss a mis en lumière l'importance de privilégier une approche globale de ces problématiques.

Parce que la crise touche toutes les associations, l'Uniopss a proposé la création d'un fonds de solidarité dédié à l'ensemble de ces structures. L'enquête que nous avons menée sur les surcoûts liés à la crise, démontre bien que toutes les associations sont impactées, à des degrés divers, quels que soient les secteurs d'activité concernés.

> « C'est bien entendu ensemble que nous serons plus efficaces, plus cohérents, mieux écoutés »

De la même manière, en portant collectivement notre plaidoyer, en défendant la vision associative, avec des acteurs d'autres secteurs, en accueillant de nouveaux adhérents, en nous inscrivant dans une dynamique commune comme le Pacte du Pouvoir de vivre, nous avons accru cet ensemble autour de valeurs communes et d'intérêt au service des personnes les plus fragiles et des structures qui les accompagnent.

Cette période a également été un moment de consolidation du réseau Uniopss-Uriopss.

> **Parce que la crise touche toutes les associations, l'Uniopss a proposé la création d'un fonds de solidarité dédié à l'ensemble de ces structures**

> **Cette période a également été un moment de consolidation du réseau Uniopss-Uriopss**

Dès le 15 mars, une « cellule d'urgence » entre les directeurs (trices) d'Uriopss et de l'Uniopss s'est mise en place, pour échanger les informations, partager les expériences, confronter les vécus de terrain, mais aussi permettre une interpellation coordonnée des pouvoirs publics. De cette rencontre virtuelle chaque semaine, est apparue la nécessité de renforcer la coopération entre nous. **Nous avons effectué un travail de cartographie de notre réseau.** Il en ressort que bien que différents d'un territoire à l'autre, notre réseau propose une expertise et des services aux adhérents sur l'ensemble du territoire, que ce soit en région ou au niveau national ; mais qu'il nécessite encore plus de cohésion. Au début du second semestre 2020, des groupes de travail ont été constitués, afin d'accroître cette approche en commun car c'est bien entendu ensemble que nous serons plus efficaces, plus cohérents, mieux écoutés. C'est également ensemble que nous avons décidé de porter le projet politique qui sera présenté en 2021.

Enfin, un dernier mot sur l'équipe salariée de l'Uniopss qui, malgré l'isolement, malgré les difficultés que peuvent provoquer ces conditions de travail avec ce télétravail forcé, a maintenu – voire renforcé – son implication. Pour beaucoup, la première période de confinement a été synonyme d'horaires accrus, d'enchaînement de réunions quotidiennes en visio-conférences, de création de nouveaux canaux d'information, de développement d'outils informatiques pour mieux collaborer à distance, mais aussi d'analyses de fond pour « penser » le monde d'après.

Nous avons pu constater au début de l'été dernier, la souffrance – en particulier psychique – que cela avait entraîné.

Jamais ce besoin de collectif, cette nécessité d'être ensemble n'avaient été aussi forts et exprimés.

Patrick Doutreligne, dans l'avant-propos de ce rapport d'activité, conclut par une citation d'Edgar Morin. J'irai tirer mes références dans un autre domaine, connu des amateurs de sport, mais qui a beaucoup de similitudes. Dans le stade de football de Liverpool, afin de rappeler aux onze joueurs, qu'ils sont soutenus par toute une communauté de supporters, mais aussi par une ville, les spectateurs chantent *« You'll Never Walk Alone »* – Tu ne marcheras jamais seul…

« Quand tu traverses une tempête

Gardes la tête haute…

Tu ne marcheras jamais seul ! »

Nous traversons une sacrée tempête d'une ampleur inconnue pour beaucoup d'entre nous, **mais nous la traverserons ensemble.**

L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

28
amendements proposés lors du PLFSS 2021 et 8 lors du PLF 2021

+/-
100
réunions par semaine en moyenne
(ministères, administrations centrales...)

Pic de
200
réunions/semaine
entre mars et juin

564
actions de formation réalisées

dont
123
classes virtuelles

192 692
visiteurs différents sur les portails web

280
nouveaux volontaires en Service Civique accueillis

+
de **1 500**
structures accompagnées par le DLA
(Dispositif local d'accompagnement)

+/-

50
communiqués de presse

et

350
retombées médiatiques

8 243
abonnés au compte Twitter de l'Uniopss

+

1 213
abonnés en 1 an

81
numéros du Flash Info Covid-19 entre mars et décembre 2020

+/- **100**
représentations
au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social, médico-social et de l'ESS

5 744
abonnés
(au 15/03/21)

+/-

190
réunions de commissions et groupes de travail animées par l'Uniopss

3 635
fiches d'expertise produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss

COVID-19 L'UNIOPSS MOBILISÉE !

L'année 2020 a été marquée par le début d'une pandémie sans précédent qui a particulièrement impacté les acteurs associatifs de santé et de solidarité, en première ligne pour faire face à cette crise et soutenir les plus fragiles. Dans ce contexte, l'Uniopss s'est mobilisée au quotidien pour accompagner et informer ces acteurs, pour faire remonter leurs préoccupations auprès des pouvoirs publics, pour préserver la santé des publics vulnérables et des professionnels, mais aussi pour mettre en lumière l'engagement exceptionnel, ainsi que la capacité d'adaptation et d'innovation de ces acteurs de proximité.

Un pont entre les associations et les pouvoirs publics

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Uniopss s'implique dans les différentes concertations, cellules de crise..., mises en place par les pouvoirs publics. En 2020, elle a ainsi participé en moyenne chaque semaine à 100 réunions organisées à distance par les ministres, cabinets et directions d'administrations centrales, sur tous les champs couverts par l'Union et ses adhérents : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants, jeunes, familles personnes en situation de précarité et d'exclusion... Objectif : porter la voix des associations de santé et de solidarité, influer sur les politiques mises en place et informer en temps réel les acteurs de terrain des mesures qui les concernent.

FACE À LA CRISE SOCIALE... LA NÉCESSITÉ DE MESURES STRUCTURELLES !

Tout au long de cette année, l'Uniopss et le collectif ALERTE qu'elle anime se sont mobilisés pour faire entendre les préoccupations des plus précaires. Lors de la rentrée 2020, le collectif a ainsi interpellé le gouvernement sur la nécessité de lutter structurellement contre la précarité, en revalorisant l'ensemble des minima sociaux et en les rendant accessibles aux jeunes dès 18 ans.

En ce sens, l'Uniopss et ALERTE ont dénoncé le manque de prise en compte des plus vulnérables dans le plan de relance présenté le 3 septembre par le gouvernement.

Le 2 octobre, lors d'une rencontre avec le Premier ministre, Jean Castex, suivie d'une conférence de presse, les associations de lutte contre l'exclusion d'ALERTE, dont l'Uniopss, ont de nouveau pointé l'aggravation inquiétante de la précarité et les actions prioritaires à conduire. Une mobilisation qui a été fortement médiatisée.

COVID-19 : L'UNIOPSS VOUS INFORME

Dès l'annonce du premier confinement, le 16 mars 2020, l'Uniopss a créé sur son site web, une page spéciale mise à jour quotidiennement où elle recense les recommandations et réglementations émanant des différents ministères, à destination des établissements et services accueillant des personnes en situation de vulnérabilités. Le 18 mars, elle a également mis en place un **« Flash info Covid-19 »,** newsletter regroupant les dernières mesures prise par les pouvoirs publics, mais aussi les questions, initiatives et témoignages des associations intervenant dans les champs de la santé, du social et du médico-social. Quotidien du 18 mars au 9 juillet 2020, le Flash Info s'est interrompu durant la période estivale,

ENQUÊTE FLASH SUR LES SURCOÛTS LIÉS À LA CRISE COVID-19 POUR LES ESMS

L'UNIOPSS A MENÉ UNE ENQUÊTE FLASH AUPRÈS DE SON RÉSEAU, relative aux surcoûts constatés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cette étude fait apparaître que des surcoûts importants touchent la moitié des structures répondantes (1 962 répondants) auxquelles s'ajoutent des baisses significatives de recettes. Face à la gestion disparate de la compensation des surcoûts ou des baisses de recettes, l'Uniopss a demandé que toutes les structures privées non lucratives, quel que soit leur financeur, puissent bénéficier d'une compensation totale.

PRIMES COVID-19 : L'UNIOPSS PLAIDE POUR UNE GÉNÉRALISATION À TOUS LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR !

LORS DE L'ANNONCE DES PRIMES COVID-19 PAR LE GOUVERNEMENT, L'UNIOPSS N'A EU DE CESSE DE MILITER pour faire en sorte que les primes accordées dans le cadre de la crise le soient de manière égalitaire à l'ensemble des professionnels des champs sanitaire, médico-social et social. Une lettre commune de toutes les Uriopss et de l'Uniopss a ainsi été adressée le 2 décembre à l'attention des décideurs publics. Ce courrier insiste également sur le fait qu'au-delà de la question de l'égalité de traitement vis-à-vis de la prime, il est obligatoire d'assurer une pleine reconnaissance des compétences et des métiers de ce secteur.

ALERTE FACE À L'ÉPUISEMENT DES PROFESSIONNELS, DES BÉNÉVOLES ET DES AIDANTS !

La crise sanitaire a mis les équipes des établissements et services médico-sociaux à rude épreuve. Les professionnels qui se sont mobilisés de manière exemplaire pendant la période de crise, ont, en plus, dû faire face à de nombreux défis pendant l'été : épuisement, difficultés de remplacement, manque de bénévoles, besoin de répit des aidants… L'Uniopss a interpellé une nouvelle fois le gouvernement sur l'état d'épuisement des professionnels et les conséquences du manque d'attractivités des métiers.

avant d'être relancé, à partir du 17 septembre, à raison d'un à deux numéros par semaine. À travers cette publication, qui compte, au 15 mars 2021, 5 744 abonnés, l'Uniopss souhaite permettre à chacun d'avoir l'ensemble des informations nécessaires à son action.
Entre le 18 mars et le 22 décembre 2020, 81 numéros du Flash Info Covid-19 ont été publiés.
Par ailleurs, dans ce contexte inédit, le **groupe « droit social »** animé par l'Uniopss, qui compte 18 conseillers techniques juristes et RH des Uriopss, s'est réuni de façon hebdomadaire pour effectuer une veille et une analyse quotidienne, de manière à soutenir et informer les employeurs associatifs.

CONTRIBUTION DE L'UNIOPSS SUR « L'APRÈS SOUTENABLE »

FRANCE STRATÉGIE A PUBLIÉ DÉBUT AVRIL 2020 UN APPEL À CONTRIBUTION POUR ÉLABORER UNE VISION DE L' « APRÈS » SOUTENABLE. La Mission de Recherche et Prospective de l'Uniopss a piloté la contribution de l'Union, laquelle a été transmise le 2 juin à France Stratégie : celle-ci synthétise les analyses collectées - pendant la période de confinement mais aussi de longue date - auprès des associations de solidarité que regroupe son réseau. L'Uniopss aborde en premier lieu la situation sociale et souligne l'enjeu des inégalités face à la crise. La contribution traite ensuite de la protection sociale, des politiques publiques, du rapport à la démocratie, des conceptions de l'économie et de la perspective européenne.

EN SAVOIR PLUS : www.uniopss.asso.fr
Rubrique « Expérimentation et prospective »

PLF-PLFSS : l'Uniopss fait entendre sa voix !

À l'occasion de la mise en débat à l'Assemblée nationale le 20 octobre, du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, l'Uniopss a publié le même jour un communiqué de presse.

ELLE SOULIGNE QUE LE PLFSS 2021 NE SEMBLE PAS AVOIR PRIS TOUTE LA MESURE DE L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE ET DE LA CRISE SOCIALE QUI EN DÉCOULE. Afin de combler les nombreuses impasses de ce PLFSS 2021, l'Union a proposé **28 amendements,** visant à soutenir massivement l'ensemble des acteurs de la protection sociale. Elle a notamment défendu le nécessaire chantier de la revalorisation et de l'attractivité des métiers des secteurs social, médico-social et alerté sur les conséquences du Ségur. Elle a aussi porté des propositions relatives à l'accès aux droits et aux soins (sur le forfait urgence, les restes à charge hospitaliers, le suivi de la complémentaire santé solidaire, l'offre d'hébergement non médicalisé en proximité de l'hôpital); elle a également défendu, avec un collectif inter-associatif, des propositions sur le prix et la transparence des médicaments. **La plupart de ces amendements ont été repris et déposés par les députés et/ou sénateurs.**

SI PEU D'ENTRE EUX ONT FINALEMENT ÉTÉ ADOPTÉS, ILS ONT ÉTÉ L'OCCASION D'INTERPELLATIONS qui ont donné des suites (mise en place d'un comité de suivi de la complémentaire santé solidaire suite notamment à la suppression du Fonds CMU-C, décret fin décembre sur les ESMS spécifiques LAM-LHSS-ACT qui élargit leurs missions et ouvre la voie à des actions de prévention, amendement relatif à la transparence des médicaments ouvrant la voie à un décret d'application...).

S'AGISSANT DU PLF 2021, L'UNIOPSS A PORTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT 8 PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS, toutes déposées par les députés et les sénateurs : exonération de la taxe d'habitation sur les propriétés bâties des gestionnaires d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (amendement adopté par le Sénat puis supprimé par l'Assemblée nationale); exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties des gestionnaires d'ESMS et amendement spécifique pour les résidences autonomie privées non lucratives; TVA à taux réduit pour des opérations d'acquisition, de construction ou de rénovation des locaux pour différentes structures accueillant certaines populations vulnérables... L'Uniopss a également soutenu un amendement porté par le Mouvement associatif (dont elle assure la vice-présidence), demandant l'exonération de la taxe sur les salaires pour 2021 pour les associations employeuses poursuivant un but d'intérêt général.

DANS LE CADRE DU PLF, L'UNIOPSS A ÉGALEMENT PROPOSÉ DES AMENDEMENTS pour une revalorisation salariale pour tous les secteurs, le Ségur de la Santé entraînant des distorsions alors même que ces professionnels exercent les mêmes métiers et disposent des mêmes formations. Elle continue à porter ce plaidoyer dans le cadre de la mission dite « Laforcade ».
Par ailleurs, dans le secteur Accueil-Hébergement-Insertion, le plaidoyer porté depuis des années par l'Uniopss, en lien avec ses adhérents, en matière de revalorisation du forfait jour des pensions de famille, a été entendu : celui-ci a en effet été revalorisé.
L'Uniopss a, en outre, exploré le nouveau champ de la rénovation énergétique pour plaider pour un reste à charge zéro pour les personnes aux revenus modestes habitant dans des passoires thermiques et résolues à faire des travaux.

SÉGUR DE LA SANTÉ : l'Uniopss apporte sa contribution

L'UNIOPSS A REMIS LE 22 JUIN AU GOUVERNEMENT UNE CONTRIBUTION SUR LE SÉGUR DE LA SANTÉ. Réunissant une grande diversité d'acteurs privés non lucratifs des champs social, médico-social et de la santé, l'Uniopss propose une vision qui dépasse le seul secteur sanitaire, et invite à repenser un système de soin décloisonné qui se base sur le parcours de la personne.
Elle défend une approche globale du système de santé qui inclut tous les acteurs, indépendamment de la nature de la structure concernée.

5e BRANCHE : un chantier majeur !

DANS LE CADRE DE LA MISSION CONFIÉE PAR LE GOUVERNEMENT À LAURENT VACHEY SUR LA CRÉATION D'UNE 5e BRANCHE AUTONOMIE, l'Uniopss a adressé courant août une contribution sur ce sujet majeur, dans laquelle elle souligne les enjeux et propose des orientations concrètes pour réussir ce grand chantier. Elle rappelle que la construction de la 5e branche doit être guidée par l'idée que le cœur de mission des politiques d'autonomie est bien d'accompagner les personnes qui en ont besoin, vers leur autonomie. Elle insiste également sur le fait que l'aide à domicile devra intégrer le périmètre de la 5e branche et que la gouvernance territoriale devra être précisée en impliquant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

10 ANS DU SERVICE CIVIQUE : un évènement web !

LE 29 JUIN 2020, L'UNIOPSS A COORDONNÉ L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT WEB EN DIRECT SUR FACEBOOK À L'OCCASION DES 10 ANS DU SERVICE CIVIQUE, en lien avec 8 organisations des secteurs sanitaire, social et médico-social. Cet évènement a permis de valoriser l'engagement des jeunes dans les domaines de la solidarité et de la santé, ainsi que leurs tuteurs. Une quinzaine de volontaires ont ainsi témoigné de leurs missions et échangé avec Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique.
Suivi par plus de 9000 personnes *via* les réseaux sociaux, cet évènement a également été l'occasion pour les organisations de nos secteurs de remercier tous leurs volontaires pour leur engagement au quotidien.

ADHÉSION ASSOCIATIVE : publication d'une étude

LE CENTRE DE RESSOURCES DLA SOCIAL MÉDICO-SOCIAL ET SANTÉ, PORTÉ PAR L'UNIOPSS, a confié au cabinet Mixing générations le soin d'une étude portant sur la notion d'adhésion associative dans ces secteurs. Mise en ligne en juin 2020, cette étude a permis de mettre en lumière un sujet central et pourtant peu abordé, et de montrer que derrière cette problématique, c'est la question du sens de l'association qui est posée. Elle conclut que l'adhésion n'est pas une finalité en soi mais peut constituer, pour qui s'en saisit, un levier de sens et de dynamisation de la vie associative.

EN SAVOIR PLUS
www.crdla.uniopss.asso.fr

4e ÉDITION DU GUIDE COMPTABLE : un outil pratique et pédagogique

FRUIT DE L'EXPERTISE DE L'UNIOPSS ET DU CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE JÉGARD CRÉATIS, la 4e édition du guide *Comptabilité des organismes sans but lucratif* a été lancée en 2020.
Il s'agit d'un outil concret pour aider les acteurs à gérer et contrôler les finances de leur structure et établir les documents financiers adaptés à la nécessaire transparence de gestion.
L'ouvrage présente de façon détaillée la nouvelle réglementation comptable applicable depuis le 1er janvier 2020 aux associations, fondations, fonds de dotation et ESSMS, dans une logique opérationnelle et de gestion quotidienne.
Grâce aux nombreux exemples, conseils et mises en situation, cet ouvrage permet aux organismes sans but lucratif de tenir sereinement leur comptabilité dans le respect des nouveaux règlements.

EN SAVOIR PLUS
www.uniposs.asso.fr
Rubrique « Expertise, analyses, publications »

SANTÉ MENTALE : un plaidoyer inter-associatif

L'UNIOPSS A ANIMÉ ET COORDONNÉ L'ÉLABORATION D'UN PLAIDOYER INTER-ASSOCIATIF, finalisé en décembre et transmis en ce début d'année au Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie.
Ce document - co-signé par une quinzaine d'organisations, représentants des usagers, des familles et des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux - fait état de plusieurs constats, points d'alerte et propositions en matière de santé mentale. À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre, l'Uniopss et 15 associations et fédérations ont par ailleurs interpellé le gouvernement sur l'augmentation des besoins en santé mentale, du fait de la crise sanitaire et sociale.

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE : interpellations et propositions

LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE RÉUNIT 60 ORGANISATIONS (ASSOCIATIONS, MUTUELLES, SYNDICATS, FONDATIONS…) QUI PORTENT COLLECTIVEMENT LA CONVERGENCE DE L'ÉCOLOGIE ET DU SOCIAL. L'Uniopss fait partie des 19 membres fondateurs du Pacte en 2019. Le 5 mars 2020, les organisations du Pacte du pouvoir de vivre ont proposé aux candidats aux Municipales 10 mesures sociales et écologiques. La présentation a eu lieu le 5 mars à Paris, en présence du président de l'Uniopss.
Elles ont également rendu public, le 2 mai, un courrier au Premier ministre détaillant 15 mesures à mettre en œuvre pour répondre à l'urgence pour des millions de nos concitoyens, souvent dans l'invisibilité, confrontés au quotidien à de nombreuses difficultés.
Les organisations soulignent que la crise sanitaire actuelle appelle à une profonde transformation sociale, écologique, économique et démocratique.

NUMÉRIQUE : l'Uniopss s'implique !

L'UNIOPSS A POURSUIVI SON ENGAGEMENT DANS LES ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ. Elle a ainsi participé au groupe de travail « Fractures numériques » ainsi qu'aux réunions institutionnelles du Comité Structures autour des outils SI liés à la Covid. Elle s'est également investie sur le Programme ESMS numérique, participant, avec son réseau, aux travaux autour du cahier des charges du dossier unique de l'usager. Elle a par ailleurs produit une contribution en septembre 2020 à la doctrine du numérique en santé adaptée au secteur médico-social, dont plusieurs points ont été repris dans la doctrine publiée en janvier 2021, notamment celui de l'élargissement du programmes ESMS aux autres ESMS (personnes en difficultés spécifiques, protection de l'enfance…).

PROTECTION DE L'ENFANCE : rendre visibles les besoins des jeunes et des professionnels

DÈS LE PREMIER CONFINEMENT, L'UNIOPSS S'EST MOBILISÉE POUR QUE LA PROTECTION DE L'ENFANCE NE SOIT PAS OUBLIÉE DE LA GESTION DE CRISE. Elle a ainsi eu à cœur de relayer les besoins des enfants et des professionnels qui les accompagnent. Elle a, dans ce cadre, publié quatre contributions sur les enjeux du déconfinement en matière de protection de l'enfance (enjeux globaux ; spécifiques aux mineurs isolés étrangers ; articulations avec le médico-social et scolarité).

Mobilisée pour faire sortir la protection de l'enfance de l'angle mort des politiques publiques, elle a notamment demandé une prime exceptionnelle pour l'ensemble des professionnels du secteur.

L'Uniopss a été par ailleurs particulièrement attentive à la situation des jeunes les plus vulnérables, notamment les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs sortant des dispositifs de protection de l'enfance. À travers le collectif Cause Majeur ! elle a milité pour la prolongation de l'interdiction de mettre fin aux accompagnements de ces jeunes durant la période d'état d'urgence sanitaire (et au-delà).

COLLECTIF ALERTE : de nouveaux outils de communication

DEPUIS JUILLET 2020, LE COLLECTIF ALERTE DISPOSE D'UN TOUT NOUVEAU SITE WEB. Plus moderne et ergonomique, il met en avant l'identité et le plaidoyer du Collectif. Il permet d'accéder aux différents positionnements, interpellations et communiqués émis par ALERTE pour porter la voix des personnes en situation d'exclusion et influer sur les politiques de solidarité. ALERTE s'est également doté, depuis juillet, d'un compte Twitter qui lui permet de renforcer sa visibilité et son influence.

EN SAVOIR PLUS
www.alerte-exclusions.fr

ASSOCIATIONS : l'Uniopss propose la création d'un fonds de solidarité

AU-DELÀ DU SOUTIEN NÉCESSAIRE PENDANT LA CRISE SANITAIRE, L'UNIOPSS A CONDUIT UNE RÉFLEXION sur la création d'un fonds de solidarité dédié aux associations.

L'objectif est de soutenir tous ces acteurs de terrain, qui ont montré leurs capacités d'adaptation, d'innovation et d'engagement, aux côtés des personnes vulnérables, mais qui se trouvent lourdement impactés, en raison notamment de la baisse, voire de l'arrêt d'activité dans de nombreux domaines. La création de ce fonds permettrait ainsi d'assurer la pérennité de nombreuses associations, tout en leur donnant la possibilité de développer de nouvelles activités pour adapter leur offre aux réalités sociales d'après la crise.

REPORT
du 34e Congrès et lancement d'une Web-TV

En raison de la crise sanitaire, le 34e Congrès de l'Uniopss, initialement programmé en avril 2020, a été reporté, d'abord en janvier 2021, puis aux 13 et 14 janvier 2022, toujours à Rennes. Le Conseil d'administration de septembre 2020 a acté en parallèle le lancement, en 2021, avec le soutien du Crédit Coopératif, d'une web-TV du réseau Uniopss-Uriopss, avec un cycle de 6 émissions autour de l'innovation associative, impliquant chaque fois deux Uriopss.

CONSTRUIRE AU PRÉSENT LE MONDE DE DEMAIN

Au-delà des capacités d'action en urgence qu'elle a mobilisées, la crise sanitaire a mis en lumière la nécessité de choix globaux prenant la mesure des ruptures, des tendances lourdes et des phénomènes émergents. Pour l'Uniopss, l'enjeu était donc de relier les actions et le plaidoyer à un projet pour la société, fondé sur des valeurs demeurant structurantes dans le temps long. Articuler recherche et prospective devait aussi ouvrir les cadres d'analyses, en explorant des pistes peu connues ou des controverses parfois occultées, en apportant un éclairage original sur le fait associatif, l'économie sociale et solidaire ou les questions sociales en général. Cette orientation s'est traduite en 2020 par des productions pour les associations adhérentes et des travaux sur l'identité institutionnelle du réseau Uniopss-Uriopss. L'ensemble suit les orientations du projet stratégique 2014, tout en participant déjà des choix pour l'avenir.

UN RÉFÉRENTIEL ORIGINAL SUR L'INNOVATION, CROISANT ÉTUDE THÉORIQUE ET OBSERVATION DES PRATIQUES

La recherche engagée avec une convention Cifre a abordé une nouvelle étape, après une première année consacrée à la notion d'innovation en général : les investigations ont été recentrées sur la justice organisationnelle comme innovation managériale, avec entre autres l'examen d'un « terrain » concernant la gestion participative du recrutement dans une Maison d'accueil spécialisée. La recherche explore le rôle des innovations managériales dans la réduction des injustices sociales dans les organisations de l'économie sociale et solidaire.

Trois autres projets ont rythmé l'année 2020
L'enjeu d'une conception de l'innovation suffisamment large pour appréhender l'apport des associations dans les pratiques sociales, les politiques publiques et les choix de société a structuré **la construction du 34e Congrès de l'Uniopss, avec un travail de fond** pour l'événement d'abord prévu en avril, puis les projets successifs de 2021 et 2022.
Le Cahier technique « Les associations réinventent l'innovation », piloté par la Mission de Recherche et Prospective, a croisé les contributions d'acteurs de terrain, de chercheurs et de professionnels du réseau Uniopss-Uriopss, pour proposer une conception ouverte de l'innovation : 13 chapitres présentent successivement les approches théoriques du sujet, puis des ouvertures possibles concernant le fonctionnement associatif (développer la participation, pratiquer l'évaluation d'utilité sociale) et enfin différents focus sur la place de l'innovation dans les politiques publiques et le débat public. Le but est de partager ces travaux le plus largement possible, avec les associations comme avec leurs partenaires publics ou privés.
Une base d'innovations a été constituée pour observer le rapport singulier des associations à l'innovation : 96 exemples collectés par différents médias étaient en cours d'analyse fin 2020, complétant le matériau du « Cahier technique ».

LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE VUE PAR LE CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Le Conseil de Recherche et Prospective a infléchi ses travaux pour affirmer son rôle d'espace intermédiaire entre l'Uniopss et le monde de la recherche ou la prospective, reliant acteurs et chercheurs. Il s'agit d'élargir les analyses, de sortir d'une approche hyperspécialisée, de dépasser la réaction à l'agenda des réformes, de voir plus loin. Trois nouvelles étapes ont rythmé le cycle engagé en 2019 : un séminaire interne a permis, en janvier 2020, de mettre en discussion les premières analyses de la notion d'inclusion, problématique car polysémique ; un chapitre du Cahier technique sur l'innovation revisite donc cette notion d'inclusion. Le Conseil a engagé en septembre une série d'auditions, pour élargir encore l'analyse et proposer une mise en débat en 2021 et 2022.

Présidé par Robert Lafore, professeur émérite en droit public à l'IEP de Bordeaux et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective, le CRP associe Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences Po Grenoble, PACTE Cnrs) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais, ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (Centre d'Économie Sociale, Université de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (administrateur de l'UNA) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims Champagne-Ardenne, Laboratoire Regards) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Grand-Est) ; Céline Marival (chercheuse indépendante, secteur associatif médico-social, politiques du handicap) ; Henry Noguès (professeur honoraire de l'université de Nantes) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE) ; Patrick Doutreligne (président de l'Uniopss), Jérôme Voiturier (directeur général de l'Uniopss).

LA DÉMARCHE DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE APPLIQUÉE AU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

L'UNIOPSS A POURSUIVI SON IMPLICATION DANS L'ESPACE RECHERCHE ET PROSPECTIVE (ERP), POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE DÉMARCHE ANCRÉE DANS LES MILIEUX DE PRATIQUE.

Le rapport intermédiaire de l'étude sur l'utilité sociale des têtes de réseau, engagée avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif, a permis de confronter la définition de l'utilité sociale aux enjeux de son application en Uriopss ou à l'Uniopss.
L'Uniopss a également participé au « parcours innovation » proposé par le Mouvement associatif à plusieurs têtes de réseau sur leur conception de l'innovation et de sa place dans leurs stratégies.
Enfin, la MRP a préparé les travaux du groupe « projet politique » du réseau Uniopss-Uriopss lancé fin 2020.

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss.

PRODUCTIONS

1 séminaire sur le thème de la société inclusive; **1** contribution à France Stratégie sur l'« Après soutenable »; **1** chapitre « Cap sur la société du Care ? » dans le Document de rentrée sociale; **1** Cahier technique sur l'innovation finalisé en 2020 – publication en janvier 2021.

UNE FOCALE INDISPENSABLE SUR LA CRISE SANITAIRE

Cette crise a servi de catalyseur à la prise de conscience - antérieure - des défis d'un monde en pleine transformation. Comme le résume Edgar Morin, la crise devrait favoriser la prise de conscience de la communauté de destin de l'Humanité, mais on ne peut savoir si les idées novatrices prendront leur essor ou si l'ordre ébranlé se rétablira ; l'enjeu est en tout cas celui d'une nouvelle voie politique-écologique-économique-sociale.

La Mission de Recherche et Prospective a piloté la contribution de l'Uniopss à France Stratégie sur l'« Après soutenable », publiée en juin après un processus collectif au sein de l'Uniopss et de son réseau *(Voir rubrique Temps Forts, p.19)*.

Le chapitre « prospective » du Document de rentrée sociale, conçu avec quatre Uriopss, a de même proposé une analyse partant du terrain, pour remonter aux orientations de fond souvent occultées par les exigences du court terme.

Au-delà de l'empilement continu de réformes et de dispositifs, il s'agit bien de construire une visée susceptible de répondre à l'attente de signaux forts en termes de justice sociale et de participation de tous à la société. D'où l'enjeu des travaux à mener sur le modèle de protection sociale – à enrichir et non déconstruire – et sur une conception ouverte de la vie démocratique, qui encourage la participation citoyenne, y compris dans ses formes organisées comme les associations, les plateformes et les réseaux citoyens.

En Bref

Participation au Conseil d'administration de la Fondation Crédit coopératif, pour soutenir la valorisation des associations et des capacités d'innovation de l'ESS.

Participation au Conseil d'administration de l'EPN 12 – équipe pédagogique santé social – du CNAM, pour construire des formations adaptées aux enjeux du secteur.

Représentation au CNIS pour contribuer à la transversalité des travaux statistiques.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS, EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA CRISE

L'année 2020 a fortement mobilisé les acteurs associatifs et de l'ESS dans la gestion de la crise sanitaire. L'Uniopss a, bien entendu, été partie prenante, à travers ses représentations, à cette mobilisation, à la fois en participant aux différentes concertations et cellules de crise, mais également en remontant les préoccupations des acteurs de terrain, en première ligne depuis le début de cette crise.

PARTICIPATION AUX CELLULES DE CRISE

Dès le début de la pandémie, l'Uniopss a participé à la cellule de crise hebdomadaire organisée par Gabriel Attal, secrétaire d'État à la Jeunesse auprès du ministre de l'Éducation nationale ainsi qu'à celle pilotée par Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale. L'Union a défendu, au cours de ces différentes réunions, les préoccupations du secteur associatif médico-social, sanitaire et social, particulièrement mobilisé et inquiet, aussi bien pour les personnes accueillies, que leur personnel, mais aussi sur la pérennité de leurs structures.
L'Uniopss a également participé à la cellule de crise relancée le 4 novembre, dans le cadre de la reprise épidémique, par Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Cette cellule réunit l'ensemble des acteurs de l'ESS, parmi lesquels le Mouvement associatif, ainsi que l'Uniopss, cette dernière représentant les associations de solidarité. L'Uniopss a invité notamment les pouvoirs publics à mieux prendre en compte le rôle clé des têtes de réseau, particulièrement mis en lumière dans le contexte de crise sanitaire.
À titre d'exemple, l'Uniopss s'attache à relayer, notamment dans son Flash Info Covid-19, les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour soutenir les associations.

MOBILISATION DANS LE CADRE DU PLF 2021

L'Uniopss, en lien avec le Mouvement associatif, s'est impliquée dans les discussions budgétaires pour 2021.
Elle a notamment défendu :

- L'augmentation du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) ;
- L'exonération des taxes sur les salaires pour les associations employeuses en 2021 ;
- Le besoin d'un soutien au monde associatif, à travers le fléchage de 10000 contrats aidés marchands vers un dispositif d'emploi d'utilité citoyenne, l'adaptation du dispositif Parcours Emplois compétences pour les petites associations et l'adaptation des emplois Fonjep dans le cadre du Plan de relance.

À l'issue de la discussion budgétaire, une enveloppe de 5 millions d'euros supplémentaires a été votée par les parlementaires pour le FDVA.

POUR UNE SÉCURISATION DU FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Devant les incertitudes de nombre de ses adhérents, notamment en matière de financements, l'Uniopss a adressé le 15 mai un courrier au Premier ministre afin de sécuriser les associations de solidarité et leurs structures dans ce domaine.
Par ce courrier, l'Uniopss sollicite des engagements forts qui permettraient d'assurer pleinement la sécurité financière des associations de solidarité et de leurs établissements, en tenant compte de la fongibilité des financements. Pour l'Union, des garanties devraient également être apportées s'agissant les surcoûts directs ou indirects, liés à la mobilisation contre l'épidémie.
L'Uniopss souligne la formidable contribution des associations de solidarité dans la gestion de la crise : leur capacité à identifier les besoins et à adapter leurs réponses à ce contexte montre la pertinence du modèle associatif pour faire face aux enjeux sanitaires et sociaux de taille.
Le 13 octobre, l'Uniopss a également évoqué ces questions avec Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Elle est revenue sur les résultats de l'enquête flash réalisée à son initiative auprès des structures non lucratives de solidarité, laquelle pointe des surcoûts importants pour les structures du fait de la crise.

En Bref

Tribune dans Médiapart. Le président de l'Uniopss a publié, le 16 avril, une tribune dans l'espace de libre expression du Club de Médiapart, intitulée « Chronique d'une catastrophe annoncée ». L'occasion d'appeler les pouvoirs publics à soutenir les associations de solidarité.

Valorisation des initiatives associatives. Dans son Flash Info Covid-19 (quotidien durant le premier confinement), l'Uniopss a recensé les initiatives émanant des associations de son réseau pour lutter contre l'épidémie et ses conséquences sur les personnes fragiles et isolées.

L'UNIOPSS PORTE L'IDÉE D'UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES ASSOCIATIONS

AU-DELÀ DU SOUTIEN NÉCESSAIRE PENDANT LA CRISE SANITAIRE, L'UNIOPSS A CONDUIT UNE RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN FONDS DE SOLIDARITÉ DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS, « POST-CRISE ».

L'objectif est de soutenir tous ces acteurs de terrain, qui ont montré leurs capacités d'adaptation, d'innovation et d'engagement, aux côtés des personnes vulnérables, mais qui se trouvent lourdement impactés, en raison notamment de la baisse, voire de l'arrêt d'activité dans de nombreux domaines.
Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, a ainsi porté l'idée d'un fonds de solidarité pour les associations, qui devrait, au-delà de la crise, venir en soutien de ces structures.
Ce fonds pourrait permettre de pallier les difficultés de trésorerie, et de neutraliser les résultats déficitaires afin de ne pas impacter de manière pérenne les fonds propres.
Patrick Doutreligne a présenté les contours de ce fonds lors d'une réunion à l'Élysée, avec la secrétaire adjointe à la présidence de la République.

Olivia Grégoire s'est montré particulièrement sensible à cette étude et l'a présentée au Premier ministre ainsi qu'au ministre de l'Économie et des Finances. Ce dernier a annoncé une concertation en vue de la prise en charge de ces surcoûts.

POUR UNE RECONNAISSANCE DES ACTEURS ASSOCIATIFS DE SOLIDARITÉ

Dans une lettre ouverte publiée le 2 décembre, les associations, fondations, mutuelles engagées dans l'action sociale et de santé et regroupées au sein du réseau Uniopss-Uriopss ont appelé les autorités publiques à agir rapidement pour concrétiser la reconnaissance nécessaire de tous ceux et celles qui accompagnent les plus fragiles.
Le réseau Uniopss-Uriopss souligne que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a mis en exergue le rôle primordial du secteur social et médico-social associatif, de ses bénévoles et de ses professionnels qui accompagnent, en établissement ou à domicile, les personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, les personnes en situation de précarité ou malades, ou encore les enfants en danger. Un engagement salué par l'ensemble des acteurs politiques comme des agents de l'État et des collectivités territoriales.
Le réseau Uniopss-Uriopss plaide pour que cela se traduise par des mesures concrètes en termes de rémunération et de primes, ainsi que par une pleine reconnaissance des compétences et des métiers du secteur social et de la santé.

L'UNIOPSS, PRÉSENTE AU SEIN D'ESS FRANCE

Dans le cadre de la création d'ESS France au cours de l'année 2020, l'Uniopss est entrée au Conseil d'administration et sur la proposition du président d'ESS France, a été nommée « élu référent » de l'Observatoire de l'ESS.
Cette nomination intervient dans la suite logique de la co-présidence de l'Observatoire de l'égalité Femme-Homme dans l'ESS de l'ex CNCRESS.

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS

1 réunion de la Commission MSEA (co-animation avec les conseillères techniques « Accompagnements, Acteurs et Parcours » et « Gestion-Tarification-Régulation »); **3** réunions du GT « outillage vie associative ».

REPRÉSENTATIONS

Le Mouvement associatif :
22 réunions d'instances (Bureau + CA); **1** intervention du directeur général de l'Uniopss et vice-président du Mouvement associatif lors de l'atelier « Entreprise citoyenne : vers la fin de l'entreprise associative ? », organisé dans le cadre du 20e anniversaire du Mouvement associatif.
Mission SNU (Service national universel) : **1** réunion.

AUDITIONS

1 audition avec Sarah El Haïry et Marlène Schiappa sur le projet de loi renforçant les valeurs républicaines.

PRODUCTIONS

142 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

LES RH : UN LEVIER CENTRAL FACE À LA CRISE SANITAIRE

En 2020, l'Uniopss a soutenu les associations et les professionnels très mobilisés, qui ont été en première ligne durant la crise sanitaire, malgré des conditions de travail dégradées, dans ces secteurs déjà touchés par une grande sinistralité.
La crise sanitaire a montré toute la force d'une gouvernance promouvant un management adaptable et priorisant l'humain. Réponse à un besoin et une demande tant à l'échelle de l'individu que sociétale, la dynamique participative et le travail collaboratif sont un enjeu majeur de pérennité pour les associations.

DROIT SOCIAL : LA FORCE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS EN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les employeurs associatifs ont été confrontés à l'ampleur de situations dites « d'urgence », tout en devant répondre à des obligations et appliquer de façon immédiate des procédures et textes de lois très nombreux. Pendant toute l'année 2020, le groupe « droit social », qui regroupe 18 CT juristes et RH des Uriopss, s'est réuni de façon hebdomadaire pour effectuer une veille et une analyse attentive, quotidienne et concertée, de manière à soutenir et informer les associations. C'est ainsi, qu'outre une information au jour le jour diffusée dans le Flash info Covid-19 de l'Uniopss, le groupe a publié et mis à jour à chaque nouveau texte législatif plusieurs fiches dont : une sur « les mesures en droit social concernant la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, ordonnances et décrets », une FAQ droit social « Réponses à vos questions sur le Covid-19 » et une intitulée « Covid-19 : gérer les différents arrêts de travail ».

Devant la nécessité d'éviter le pire, légitimer l'action par l'urgence, c'est risquer de s'éloigner du projet, du sens de l'action et de l'éthique sur lesquels chaque association de solidarité s'est construite. C'est pourquoi il était essentiel que les réponses du réseau Uniopss-Uriopss s'inscrivent dans une réflexion d'ensemble, permettant de faire face à une situation d'urgence, en s'appuyant sur des valeurs éthiques de protection des salariés, des personnes accompagnées, des aidants et des bénévoles.

CRISE SANITAIRE : LE TRAVAIL SOCIAL SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

L'Uniopss se bat depuis longtemps pour faire reconnaître la crise qui traverse le travail social : baisse d'attractivité des métiers, effet de ciseaux entre les besoins croissants de personnels et la diminution du nombre de travailleurs sociaux liée au manque de reconnaissance de leurs métiers, salaires très faibles au regard des responsabilités qu'ils assument.

Le Haut conseil du travail social a été missionné dans le cadre d'une saisine interministérielle, pour explorer l'impact de la crise sanitaire sur les organisations sociales et médico-sociales, les pratiques professionnelles du travail social et en tirer des enseignements. L'Uniopss, auditionnée, a ainsi pu parler des équipes de travailleurs sociaux qui ont continué à travailler auprès des populations les plus fragiles.

En Bref

Publication de notes de conjoncture en juin et septembre. L'Uniopss a proposé l'analyse de la crise sanitaire, économique et sociale, ainsi qu'un rappel des procédures budgétaires.

Commission Égalité femmes-hommes dans l'ESS du CSESS. Elle a continué à se réunir toute l'année et a proposé une contribution à une analyse genrée des impacts de la crise sanitaire dans l'ESS et des préconisations de pistes d'action dans le cadre d'une sortie de crise.

Webinaire « ESSMS : Prévention et responsabilité face aux risques d'exposition et de contamination au Covid-19 » proposé par l'Uniopss et l'Uriopss Île-de-France en juin, animé par le cabinet Picard avocats.

Contribution aux travaux de la communauté de pratiques d'Unaforis pour construire un module de formation à la participation des personnes ressources concernées dans les formations des intervenants sociaux.

Mon Observatoire du Développement Durable (MODD) : face au contexte exceptionnel de crise sanitaire, la campagne annuelle 2020 du MODD a été annulée. Cependant, l'outil d'évaluation est resté accessible à tous les établissements souhaitant poursuivre leur auto-évaluation.

POUR UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

DANS CE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE, LES ASSOCIATIONS DOIVENT RÉFLÉCHIR À D'AUTRES MODÈLES D'ORGANISATION ET PRENDRE LE RISQUE DE PERTURBER DES UNIVERS DE CERTITUDES, POUR LES PERSONNES COMME POUR LES PROFESSIONNELS ET LES GOUVERNANCES. Cela implique un questionnement sur les conceptions du travail et les modes d'organisation, sur les représentations et les pratiques. Ainsi, intégrer les différentes parties prenantes d'une association (salariés, gouvernance, personnes concernées, aidants, bénévoles…) permet de prendre en compte les expertises et savoirs de chacun, la co-construction, le partage et de redonner du sens à l'action de chacun dans un projet d'ensemble durable. L'Uniopss souligne qu'une gouvernance promouvant un management participatif est une clé pour la prévention des risques psychosociaux et des constituants de la qualité de vie au travail. Cela permet aussi de mieux s'adapter aux évolutions et aux situations d'urgence.
C'est pourquoi l'Uniopss a participé en décembre 2020, à la table ronde « Donner ou redonner du sens au travail dans les établissements de santé et médico-sociaux » du séminaire de l'ANAP sur des perspectives pour des RH durables en santé. Programmé dans le cadre de son Cercle RSE, ce séminaire a permis de parler des enjeux RH et managériaux des secteurs santé et médico-social, de management bienveillant et participatif, d'autonomie, de QVT et d'attractivité. L'Uniopss y a soutenu que la dynamique participative est un enjeu majeur d'évolution et de pérennité pour les associations.

S'appuyant sur les témoignages reçus par ses adhérents, l'Union a ainsi observé que leurs pratiques ont évolué pour s'adapter au confinement et ont moins demandé de rendre compte, allégeant les charges administratives plombant le travail social. Les partenariats ont par ailleurs trouvé des voies pour faciliter les réponses aux personnes accompagnées (IME réorganisés, lourdeurs administratives de la Caisse des allocations familiales, de l'Assurance maladie ou des MDPH percutées et devant s'adapter, etc.). Tout le processus d'intervention a dû être repensé. Parfois même avant que les organisations ne réagissent, les travailleurs sociaux se sont auto-organisés. L'Uniopss a cependant alerté sur cet ajustement dans l'urgence de la part de l'ensemble des professionnels, qui a généré beaucoup de stress et de fatigue pour eux, ainsi qu'un fréquent sentiment d'angoisse pour les personnes accompagnées.

Chiffres-clés 2020

REPRÉSENTATIONS

Observatoire QVT santé et médico-social: 2 réunions; Haut Conseil du travail social: 2 plénières, 4 commissions permanentes, 1 réunion du groupe « Développement des pratiques réflexives », 4 réunions du groupe « Pratiques professionnelles émergentes », 5 réunions du groupe « articulation travailleurs sociaux et intervenants sociaux »; Plan de formation de la stratégie lutte contre la pauvreté: 1 réunion + 1 séminaire du CNFPT; DGCS: 4 réunions sur la mise en œuvre du plan « métiers du grand âge »; Communauté de pratique Unaforis: 2 réunions; Commission « Égalité Femmes-Hommes » du CSESS: 9 réunions +1 réunion avec la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable; Convention Développement durable: 1 copil à la DGOS, 2 réunions à l'ANAP + 1 table ronde au séminaire ANAP RSE; Développement durable: 1 séminaire de SDSN France; CNCPH: 5 réunions de la commission « Formation, emploi ordinaire et adapté et travail protégé »; CNIS: 1 commission Emploi, qualification et revenus du travail; Mouvement associatif: 2 séminaires + 1 jury Fonjep; France stratégie: 1 séminaire.

ANIMATION DE RÉUNIONS

1 réunion de la commission MSEA; 15 réunions et conférences téléphoniques du groupe droit social.

ANIMATION DU RÉSEAU

3 Journées de rentrée sociale Uriopss: Grand-Est, Occitanie et PACA-Corse.

INTERVENTIONS

2 Clubs des partenaires; 1 séminaire de prospective Uniopss « société inclusive ».

PRODUCTIONS

2 points techniques et 4 encadrés dans Union Sociale; 3 communiqués et courriers au gouvernement; 210 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

LA CRISE SANITAIRE BOULEVERSE LES PRIORITÉS DE RÉFORMES

Après une année 2019 de transition en termes de gestion et de tarification pour le secteur social médico-social, et sanitaire, de nombreuses réformes devaient être prises au cours de l'année 2020. Celles-ci ont été retardées du fait de la crise sanitaire et de ses conséquences pour les établissements et services. Des concertations qui devaient permettre d'avancer sur la Loi Autonomie n'ont pu se tenir.
Dans ce contexte, l'Uniopss s'est mobilisée pour faire reconnaître les impacts de la crise sanitaire sur les ESSMS, ainsi qu'une politique équitable et juste en matière de prise en compte de l'action de l'ensemble des professionnels face à cette crise.

LA CRISE VIENT MODIFIER LE CALENDRIER PRÉVU DES RÉFORMES

La crise sanitaire a profondément bouleversé le calendrier des réformes prévues en 2020. Après un premier semestre consacré aux urgences de la crise, de nombreux chantiers devant être concrétisés au cours de l'année ont été reportés.
Néanmoins, si certains travaux ont été ajournés en 2020 (mesure de l'activité des ESMS handicap, réforme de la procédure d'évaluation interne et externe des ESSMS), d'autres ont repris au cours du second trimestre (travaux sur SERAFIN-PH - *Voir chapitre Autonomie*). L'Uniopss a participé aux groupes de travail, comme celui portant sur la mesure des coûts en SSIAD, en vue de l'élaboration de la nouvelle équation tarifaire dans la perspective du PLFSS 2022.

MOBILISATION SUR LES REVALORISATIONS SALARIALES

L'Uniopss propose des amendements pour une revalorisation salariale pour tous les secteurs.
Les mesures de revalorisations salariales du Ségur de la Santé ont entraîné des distorsions au sein du secteur médico-social, entre le secteur personnes âgées d'une part, et celui des personnes en situation de handicap ainsi que le secteur de l'aide et des soins à domicile d'autre part ; entre le secteur de la santé et celui du médico-social ; entre le secteur médico-social et celui du social ; et entre les établissements et services publics, et ceux du secteur privé non lucratif. Et ce, alors que ces professionnels exercent les mêmes métiers et disposent des mêmes formations.
L'Uniopss a porté des amendements dans le cadre du projet de loi de finances 2021 pour que cette distorsion de traitement soit effacée. Elle continue son action dans le cadre de la mission dite mission Laforcade.

L'Uniopss défend la généralisation des primes dites primes Covid-19 à l'ensemble des acteurs du sanitaire, du médico-social et du social.
Depuis l'annonce des primes Covid-19, l'Uniopss n'a de cesse de militer pour faire en sorte que les primes accordées dans le cadre de la crise le soient de manière égalitaire à l'ensemble des professionnels des champs sanitaire, médico-social et social afin de sortir d'une situation d'inégalité injustifiée et juridiquement problématique. C'est le sens d'une lettre commune de toutes les Uriopss et de l'Uniopss à l'attention des décideurs publics, envoyée le 2 décembre dernier. Ce courrier insiste également sur le fait qu'au-delà de la question de l'égalité de traitement vis-à-vis de la prime, il est obligatoire d'assurer une pleine reconnaissance des compétences et des métiers de ce secteur.

L'UNIOPSS OBJECTIVE LES SURCOÛTS POUR LES ESSMS, LIÉS À LA COVID-19

L'UNIOPSS A MENÉ UNE ENQUÊTE FLASH AUPRÈS DE SON RÉSEAU ET RELATIVE AUX SURCOÛTS CONSTATÉS DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19. Cette étude fait apparaître que des surcoûts importants touchent la moitié des structures répondantes (1 962 répondants) auxquelles s'ajoutent des baisses significatives de recettes.
Cette enquête a permis de mettre en lumière les différents types de surcoûts, qu'ils soient directs (achat d'équipements de protection individuelle – EPI – de produits et de fournitures sanitaires, frais liés à la gestion des décès, ou frais liés à la gestion des ressources humaines) ou indirects (frais de télécommunication et achats de matériels informatiques ou autres investissements).
Face à la gestion disparate de la compensation des surcoûts ou des baisses de recettes, l'Uniopss a demandé que toutes les structures privées non lucratives, en particulier celles qui sont multisectorielles et implantées dans plusieurs départements, quel que soit leur financeur, soient assurées que l'ensemble des surcoûts et pertes de recettes liées à la gestion de la crise Covid-19 soient entièrement compensés.
L'Union a par ailleurs, demandé la prise en compte de ces charges exceptionnelles au-delà de la durée de l'état d'urgence.
Le président et le directeur général de l'Uniopss ont présenté les résultats de l'enquête à Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Cette dernière s'est montrée très intéressée par les résultats de l'enquête et a présenté ses conclusions au ministre de l'Économie et des Finances.

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions du groupe de concertation « Gestion, tarification, régulation » en visioconférence; **1** réunion du groupe de travail Uniopss SERAFIN- PH.

REPRÉSENTATIONS

ANAP : **1** réunion Cercle ANAP Dialogue de gestion; DPJJ : **1** réunion Budget 2020 et circulaire de tarification; CNTSS : **1** Audience CNTSS; CNSA : **1** réunion de la commission des finances; CNOSS : **5** réunions de la section sociale; Le Mouvement associatif : **1** réunion du groupe de travail fiscalité; DGCS-CNSA : **2** réunions du comité stratégique du programme ESMS numérique, action 20 de la stratégie du numérique en santé, **7** réunions du GTN SERAFIN-PH, 1 réunion Costrat SERAFIN-PH; DGCS : **1** réunion sur les conséquences budgétaires AHI, **1** COPIL CPOM AHI, **1** réunion PA SAAD COVID.

ANIMATION DE RÉSEAU

1 intervention à la Fondation Apprentis d'Auteuil sur les frais de siège; **1** intervention à la Fondation Armée du salut sur les CPOM; **1** déplacement à l'URASS Martinique; **1** participation aux Rencontres économiques et juridiques de l'Uriopss PACA (visio-conférence).

PRODUCTIONS

175 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

En Bref

Renforcement des synergies avec les Uriopss. Au-delà des échanges réguliers lors des commissions, la force de l'Uniopss est d'intervenir auprès des unions régionales et d'échanger avec les adhérents de celles-ci. L'Uniopss s'est ainsi déplacée lors des journées budgétaires et de rentrée sociale des Uriopss en Île-de-France et en Martinique.

Nouveau Plan comptable des associations. L'Uniopss, avec le cabinet Jegard Créatis, a organisé en octobre 2020 un webinaire portant sur le « Nouveau Plan Comptable Associations et Fondations ».

DES PRIORITÉS REVUES, À L'AUNE DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire, débutée au premier trimestre 2020, a accéléré, au niveau du réseau Uniopss-Uriopss la nécessité d'une plus forte coordination. Ce besoin s'est traduit par une plus grande connaissance des compétences sur l'ensemble du territoire et par la constitution de groupes de travail en vue de l'élaboration, pour 2021, d'un projet politique renouvelé.
Au niveau de l'Europe, l'épidémie a aussi entraîné une modification des priorités. Alors que cette année devait être celle des premières mesures de la nouvelle mandature, l'urgence sanitaire a imposé une réponse immédiate.

TERRITOIRES

Un projet stratégique « réseau » en préparation

La crise sanitaire a renforcé le besoin partagé depuis quelques années d'accroître les synergies entre les Uriopss et l'Uniopss.

La dernière étude du réseau datait de 2008 et nécessitait d'être revue. Une nouvelle étude a été menée par les directeurs (trices) des Uriopss et de l'Uniopss et présentée aux administrateurs de l'Union en septembre. Celle-ci montre un réseau fort de plus de 150 ETP, avec près de 3 000 adhérents (Uriopss-Uniopss) et environ 34 000 établissements (9 000 établissements adhérents directs et 25 000 établissements d'adhérents au réseau). Le réseau comprend près de 170 salariés.
À l'issue de cette étude, 4 groupes de travail, pilotés par le directeur général de l'Uniopss, doivent permettre de renouveler le projet stratégique de l'Uniopss en 2021 :

- Groupe de travail sur la mutualisation des compétences
- Groupe de travail sur le projet politique
- Groupe de travail sur la communication
- Groupe de travail sur le modèle économique du réseau.

Ces groupes de travail, débutés au second semestre 2020, se poursuivront lors du premier semestre 2021, pour une élaboration du projet stratégique présenté au Congrès de l'Uniopss en janvier 2022.

EUROPE

La nouvelle mandature impactée par la crise sanitaire

L'année 2020 devait être celle de l'installation de la nouvelle Commission et du Parlement et la mise en œuvre des nouvelles priorités de la mandature.

En Bref

Élections municipales. Les organisations du Pacte du pouvoir de vivre, dont l'Uniopss est membre, ont proposé aux candidats aux Municipales 10 mesures sociales et écologiques. La présentation a eu lieu le 5 mars à Paris, en présence du président de l'Uniopss.

Pour une Europe solidaire. À l'occasion de la Journée de l'Europe du 9 mai, EAPN France, European Anti Poverty Network, le plus grand réseau d'associations de lutte contre la pauvreté en Europe, dont l'Uniopss est membre, a lancé un appel pour une Europe forte et solidaire, capable d'œuvrer à un monde plus juste et plus durable. L'appel a été publié sur le site de Médiapart.

LE « GROUPE CONTACT » DU RÉSEAU UNIOPS-URIOPSS

SI PARADOXALEMENT LA COMMISSION « TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE » NE S'EST PAS RÉUNIE AU COURS DE L'ANNÉE 2020, L'ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LE RENFORCEMENT TERRITORIAL A ÉTÉ UNE PRIORITÉ DICTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE. Dès le début de l'épidémie, une réunion hebdomadaire entre les directeurs (trices) d'Uriopss et le CODIR de l'Uniopss s'est constituée. Analyses des situations locales, difficultés territoriales (par exemple, la distribution inégalitaire des EPI), partage sur les coordinations régionales..., ces réunions ont permis une meilleure connaissance des dispositifs nationaux et des situations vécues sur le terrain. Elles ont également été l'occasion de partager les situations et les pratiques des équipes de professionnels.

Dans le contexte de pandémie de Covid-19, il a été nécessaire de recentrer les priorités sur la gestion de la crise euro au niveau européen.
Les différentes mesures d'urgence règlementaires et budgétaires ont été présentées par la Commission européenne lors d'une réunion organisée par EAPN Europe le 23 avril 2020, à laquelle l'Uniopss participait pour représenter EAPN France.
Les demandes d'EAPN Europe et de ses membres nationaux ont été les suivantes :

- Un renforcement du soutien financier, notamment l'augmentation de l'aide en cas de chômage ;
- Une revalorisation du revenu minimum ;
- Un investissement massif dans les services sociaux et de santé ;
- Une sorte de « Plan Marshall » pour faire repartir l'économie ;
- L'assurance que les personnes en situation de pauvreté ne soient pas victimes de plans d'austérité post crise si ceux-ci reviennent à l'ordre du jour.

Pour un accès facilité des associations aux fonds européens

L'Uniopss participe à la concertation, impulsée par le Mouvement associatif, sur la simplification de l'accès aux fonds européens pour les associations.

Cette concertation a réuni, entre février et avril 2020, la DGEFP (autorité de coordination du FSE en France et autorité de gestion des programmes nationaux de l'État), la DJEPVA, l'ANCT (autorité de coordination des fonds européens en France), le HCVA, ainsi que le Mouvement associatif et ses membres (dont l'Uniopss).
L'objectif a été d'identifier des mesures de simplification et d'amélioration du service rendu aux porteurs de projets et bénéficiaires de subventions.

L'Uniopss, qui porte le CRDLA pour le secteur social, médico-social et de santé, a principalement insisté sur l'importance de conserver un volet national au FSE+ afin que les CRDLA puissent continuer à être financés dans leurs activités de soutien et de conseil aux DLA sur les territoires.
Plusieurs sessions de travail ont abouti à la co-construction d'une feuille de route déclinant des propositions opérationnelles très favorables aux associations.

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS
3 réunions du groupe de concertation Enjeux européens.

REPRÉSENTATIONS
4 commissions « Europe et international » du CSESS.

AUDITIONS/LOBBYING
1 rencontre du président et du directeur-général de l'Uniopss avec la secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire et l'engagement.
Participation à la cellule de crise de l'ESS avec la secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire et l'engagement.

PRÉSERVER LA SANTÉ DES PERSONNES VULNÉRABLES EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Dans un contexte de pandémie mondiale, l'Uniopss a particulièrement veillé à préserver la santé et l'accompagnement des publics vulnérables auprès desquels les associations de solidarité sont engagées. En appui aux acteurs de terrain, elle a relayé les consignes et recommandations des pouvoirs publics. Elle a aussi remonté les difficultés de ces acteurs pour obtenir des réponses adaptées, et notamment préserver l'accès aux droits et à la santé. Tirant les enseignements de la première période de crise, elle a contribué aux propositions du Ségur de la Santé. Elle a également amplifié son implication dans les travaux sur le numérique en santé et les systèmes d'information, qui ont montré toute leur importance au cours de la crise sanitaire.

MOBILISATION SUR LA CRISE SANITAIRE ET LE SÉGUR DE LA SANTÉ

L'Uniopss s'est mobilisée tout au long de la crise sanitaire au travers d'**un Flash info Covid-19 quotidien puis hebdomadaire** *(Voir rubrique Temps forts)*. Plus particulièrement, sur le champ de la santé, **elle a participé à différentes réunions institutionnelles dédiées au suivi et à la gestion de la crise Covid :** réunions régulières avec la Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie sur le premier semestre, réunions du Regroupement National des Organismes Gestionnaires des Centres de Santé (RNOGCS) avec la CNAM pour mettre en place un mécanisme de compensation des baisses de recettes des centres de santé au printemps, réunions sur la crise Covid avec la DGOS et les représentants des centres de santé sur le dernier trimestre.

L'Uniopss a produit une contribution pour la Conférence Nationale de santé en avril 2020, faisant remonter les principaux constats et difficultés des associations pour faire face à la crise. Elle a également réalisé, avec ses adhérents, **une contribution à une mission flash parlementaire sur l'accès aux soins hors Covid pendant le premier confinement.** Ce fut l'occasion de faire remonter les difficultés d'accès aux soins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, ainsi que des personnes en situation d'addiction ou de précarité. Avec ses adhérents et au sein d'un collectif associatif, l'Uniopss s'est par ailleurs impliqués dans l'élaboration de plusieurs **courriers, destinés à interpeller le ministre des Solidarités et de la Santé sur l'accès aux droits et à la santé des publics en situation de précarité et des étrangers. L'Uniopss a également mobilisé ses adhérents et élaboré une contribution au Ségur de la Santé sur chacun des quatre piliers,** défendant notamment une approche globale de la revalorisation et de l'attractivité des métiers, indépendamment de la nature de la structure. Elle a poursuivi ce plaidoyer dans le cadre du PLFSS, en pointant les distorsions introduites par le Ségur. Elle a aussi mis l'accent sur la lutte contre les inégalités de santé.

MOBILISATION SUR LES PLF ET PLFSS 2021

L'Uniopss a produit une analyse de la mission Santé du Projet de loi de finances, et élaboré, avec les adhérents de la Commission santé, une vingtaine de propositions d'amendements au projet de loi de financement de la Sécurité sociale. À travers ces propositions d'amendements, elle a défendu le nécessaire chantier de la revalorisation et de l'attractivité des métiers des secteurs social, médico-social et alerté sur les conséquences du Ségur. Elle a aussi porté des propositions relatives à l'accès aux droits et aux soins (sur le forfait urgence, les restes à charge hospitaliers, le suivi de la complémentaire santé solidaire, l'offre d'hébergement non médicalisé en proximité de l'hôpital) ; et défendu, avec un collectif inter-associatif, des propositions sur le prix et la transparence des médicaments.

MOBILISATION POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale en octobre 2020, **l'Uniopss a coordonné un communiqué de presse d'une dizaine d'organisations.** Objectif : interpeller les pouvoirs publics sur les impacts de la crise sanitaire sur la santé mentale et sur les publics vulnérables, sur l'importance des moyens accordés à la

NUMÉRIQUE : L'UNIOPSS S'IMPLIQUE !

SUITE À SA CONTRIBUTION À LA DOCTRINE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ, ÉLABORÉE FIN 2019, L'UNIOPSS A POURSUIVI SON ENGAGEMENT DANS LES ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE.
Elle a ainsi participé au groupe de travail « Fractures numériques », dimension relativement absente de la feuille de route initiale et que l'Uniopss avait pointé comme importante. Elle a participé aux réunions institutionnelles du Comité Structures autour des outils SI liés à la Covid et autour de l'avancement des actions de la feuille de route. Elle s'est particulièrement investie sur le Programme ESMS numérique, participant, avec son réseau, aux travaux autour du cahier des charges du dossier unique de l'usager et apportant sa contribution au projet d'instruction de la phase d'amorçage du Programme. Elle a poursuivi par ailleurs son rôle de sensibilisation du réseau et des acteurs aux chantiers et enjeux du numérique en santé. Elle a ainsi produit une contribution en septembre 2020 à la doctrine du numérique en santé adaptée au secteur médico-social, dont plusieurs points ont été repris dans la doctrine publiée en janvier 2021, notamment celui de l'élargissement du programmes ESMS aux autres ESMS (personnes en difficultés spécifiques, protection de l'enfance…). Elle a, en outre, produit un article, intitulé « Le numérique : un levier pour les parcours des publics accompagnés ? », au sein d'un ouvrage dédié aux innovations associatives.

mise en œuvre des PTSM, ainsi que sur l'encadrement des pratiques d'isolement, de contention et sur le respect des droits fondamentaux.

IMPLICATION DANS LES CHANTIERS RELATIFS AUX CENTRES DE SANTÉ

L'Uniopss est investie au sein du RNGOCS sur différents chantiers et réflexions concernant ces structures : le modèle économique, la mobilisation pendant la crise sanitaire (prise en charge des patients Covid, tests, préparation de la vaccination etc.) ; les demandes de « prime Covid » et les impacts de la crise. Elle a aussi participé à une audition IGAS sur la mesure 27 du Ségur à propos du déploiement de centres de santé dits « participatifs ».

À travers un communiqué de presse collectif en octobre, elle a interpellé les pouvoirs publics et les parlementaires sur la mobilisation des centres de santé et le soutien attendu de ceux-ci.

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission Santé; **4** réunions du groupe « Santé mentale »; **1** réunion d'un groupe de travail ad hoc sur le Ségur; **4** interventions en régions Hauts-de-France, Bretagne et Île-de-France.

REPRÉSENTATIONS

3 réunions de la Conférence nationale de santé; **3** réunions du CNOSS sanitaire; **4** réunions de la Commission Santé du CNCPH; **3** réunions du Comité Structures - Numérique en santé; **1** réunion du Conseil du Numérique en santé et **2** réunions de son groupe de travail Fractures numériques; **4** réunions du Comité stratégique du Programme ESMS numérique; **12** réunions du RNOGCS; **4** réunions DGOS-COVID – centres de santé; **4** réunions CNAM – Accès aux droits et aux prestations; **4** réunions avec la Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie; **1** réunion du Comité d'Entente Santé du Défenseur des Droits.

AUDITIONS ET INTERVENTIONS

1 intervention à une table ronde du CESE sur l'hôpital de demain; **1** intervention au colloque de l'Association Soins aux Professionnels en Santé (SPS).

PRODUCTIONS

1 contribution au Ségur de la Santé et **1** communiqué sur les conclusions; **1** contribution à la Conférence nationale de santé sur la crise Covid; **1** contribution sur l'accès aux soins hors Covid; **1** contribution sur la doctrine du numérique en santé adaptée au secteur médico-social; **1** communiqué de presse collectif sur la santé mentale; **1** communiqué de presse collectif sur les centres de santé; **262** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss; **1** publication dans Union Sociale; **1** analyse du PLF pour 2021; **2** liasses d'amendements au PLF et PLFSS pour 2021; **81** newsletters Flash Info Covid-19.

MOBILISATION POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DES PLUS PRÉCAIRES

L'Uniopss a animé sa commission « Lutte contre les exclusions », connue par les médias sous le nom de « Collectif ALERTE » (35 associations et fédérations nationales de lutte contre l'exclusion). Plus que jamais, cette année a été l'occasion de faire entendre la voix des plus précaires et de défendre l'amélioration de leurs conditions d'hébergement, de logement, d'accès à l'alimentation et aux soins, ainsi que leurs ressources financières.

DÉFENDRE ET FAIRE ENTENDRE LES PRÉOCCUPATIONS DES PLUS PRÉCAIRES DURANT LA CRISE SANITAIRE

Tout au long de la crise sanitaire, l'Uniopss et le collectif ALERTE se sont fortement impliqués. Participant aux réunions hebdomadaires autour de l'accès aux biens et aux droits essentiels organisées par la DGCS mais également à des rencontres de suivi avec les cabinets du Premier ministre et du président de la République, ainsi qu'avec Olivier Véran, Christelle Dubos, et Marine Jeantet, l'Uniopss et le collectif ALERTE ont fait remonter les préoccupations et urgences autour des publics les plus précaires. Le collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, a insisté sur la nécessité d'améliorer le pouvoir de vivre des plus précaires, par le biais de différents communiqués de presse, notamment « Coronavirus, derrière la crise sanitaire, le drame social » en mars, « Aide exceptionnelle, un geste bienvenu mais trop limité » en avril et dans le cadre de propositions à mettre en place au sortir de la crise sanitaire « pour un rebond solidaire » et d'une lettre ouverte au Premier ministre, en avril. L'Uniopss a également permis que la parole des plus précaires soit entendue durant le confinement *via* la plateforme « Récits de confinement », recueil de témoignages des personnes accueillies et accompagnées.

COMBATTRE DURABLEMENT LA PRÉCARITÉ, NOTAMMENT CELLE DES JEUNES

La rentrée 2020 a été l'occasion pour le collectif ALERTE de poursuivre son interpellation sur la nécessité de lutter structurellement contre la précarité, en revalorisant l'ensemble des minima sociaux et en les rendant accessibles aux jeunes dès 18 ans. Le collectif a signé, en ce sens, un communiqué de presse « Pour un accès garanti des jeunes à une allocation », le 1er juin et une tribune sur le même sujet en juillet parue dans « La Croix ».
L'Uniopss et le collectif ALERTE ont, par ailleurs, rencontré Jean Castex le 2 octobre, rencontre à la suite de laquelle ils ont rappelé les demandes formulées au Premier ministre lors d'un point presse. Ces alertes ont été réitérées dans le cadre du groupe de travail sur l'urgence sociale, piloté par la Conseil National de Luttes contre l'Exclusion.

AGIR EN FAVEUR DU SECTEUR ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION

À travers sa participation active aux réunions bi-hebdomadaires organisées par le ministre du Logement entre le 16 mars et la mi-juillet, l'Uniopss a pu faire remonter les inquiétudes des Uriopss et des adhérents nationaux, qui signalaient notamment des personnes laissées sans solution. Ainsi, une famille avec deux enfants

En Bref

Soutien, auprès de la DIHAL des candidatures des adhérents des Uriopss à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Grands Précaires, permettant d'accompagner des initiatives originales de prise en compte de ces publics, notamment en région Occitanie. L'Uniopss et les Uriopss, notamment Hauts-de-France, se sont également inscrites dans la démarche de partenariat avec les collectivités candidates pour l'AMI Logement d'abord 2.

Implication dans le lancement du Comité National de coordination de la Lutte contre la Précarité Alimentaire.

Production d'une réponse d'EAPN France à la consultation de la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux. Présentation de celle-ci à la Représentation de la Commission européenne en France.

Lancement d'un nouveau site web ALERTE et d'un compte Twitter dédié *(Voir chapitre Communication et information, p.53)*

RAPPORT SUR L'ULTRA-PRÉCARITÉ EN RÉGION PAR LE COLLECTIF ALERTE PACA

LE COLLECTIF ALERTE PACA, ANIMÉ ET COORDONNÉ PAR L'URIOPSS PACA ET CORSE, A MIS EN LUMIÈRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE VIE DES PLUS FRAGILES ET LE BASCULEMENT DE CERTAINES CATÉGORIES DE POPULATION DANS LA PRÉCARITÉ LORS DE LA CRISE SANITAIRE, dans un rapport sur l'ultra-précarité dans la région. Le constat est sans appel : en 2020, la pauvreté s'est aggravée simultanément à un empilement de problématiques déjà existantes. 23 préconisations y sont présentées, dont la création d'un observatoire social. La publication de ce rapport a permis au collectif ALERTE PACA de participer à des réunions de travail avec la Ville de Marseille, le Département des Bouches du Rhône, la CAF des Bouches du Rhône, l'ARS PACA, la DRDJSCS PACA ainsi que la Haut-Commissaire à la Stratégie Pauvreté. Des rencontres qui se poursuivent sur 2021…

s'est vu proposer une solution suite à une mobilisation conjointe du Secours Catholique local et national, de l'Uniopss et de l'Uriopss Pays-de-la-Loire. Les fragilités des structures, rendues encore plus évidentes par la crise, ont été également relayées, qu'il s'agisse des besoins en humanisation des CHRS ou en réhabilitation des Foyers de Travailleurs Migrants.

L'Uniopss s'est également fait l'écho des transformations en termes d'accompagnement social réinventé, à distance dans les foyers de jeunes travailleurs notamment. Elle a aussi contribué à la mise en évidence, auprès de la DGCS, des surcoûts connus par le secteur et a plaidé pour qu'une prime puisse être attribuée à tous les professionnels fortement impliqués dans la crise. Elle a par ailleurs soutenu la demande portée par la Fondation Abbé Pierre d'un fonds d'aide au paiement de la quittance de loyers permettant d'anticiper les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire en termes d'impayés de loyers.

PLAIDER POUR LE SECTEUR AHI DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES

Le plaidoyer porté depuis des années par l'Uniopss, en lien avec ses adhérents, en matière de revalorisation du forfait jour des pensions de famille, a été entendu : celui-ci a en effet été revalorisé !

L'Uniopss a, en outre, exploré le nouveau champ de la rénovation énergétique pour plaider pour un reste à charge zéro pour les personnes aux revenus modestes habitant dans des passoires thermiques et résolues à faire des travaux, et pour une rénovation globale permettant de réellement faire baisser la facture des ménages.

Enfin, l'Uniopss a alerté sur les pertes importantes (1 400 € par an) que la mise en œuvre de la contemporanéité de l'APL allaient occasionner aux jeunes entrant dans la vie active avec un salaire inférieur au SMIC.

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions de la commission Lutte contre les exclusions, **2** réunions ALERTE-Partenaires sociaux, **1** comité stratégique d'ALERTE, **23** comités exécutifs d'ALERTE, **4** réunions du groupe Prévention Hébergement Logement.

REPRÉSENTATIONS

4 participations au CNLE, **5** Conseils Nationaux de l'Habitat, **1** Comité de suivi DALO, **4** réunions du groupe urgence sociale du CNLE, **2** réunions de concertation RUA, **1** comité national de la concertation RUA, **2** réunions de concertation SPI, **1** rencontre avec Marine Jeantet, **3** Réunions avec le DG de la DIHAL, **2** rencontres avec Christelle Dubos, **2** réunions avec Olivier Véran, **1** réunion avec Jean Castex, **2** réunions du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, **1** réunion avec le Pacte du pouvoir de vivre sur le RUA, **7** réunions accès aux biens et aux droits essentiels, **16** réunions avec le ministre du Logement sur la crise Covid, **2** réunions sur le Plan hiver, **1** réunion avec le Cabinet du ministre du Logement (Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle), **1** réunion inter-associative CPOM-CHRS, **2** réunions inter-associatives tarifs plafonds CHRS, **5** CA d'EAPN France, **12** webinaires d'EAPN Europe, **3** réunions avec la Représentation de la Commission européenne en France, **3** réunions plénières du Collectif des Associations Unies Hébergement Logement, **10** réunions avec la DGCS (**6** sur les surcoûts Covid et la prime secteur AHI; **4** sur le cahier des charges de l'hébergement d'urgence), **2** réunions avec la DHUP (article 55, loi SRU et contemporanéité de l'APL), **3** réunions ANSA (référentiel Accueils de jour), **1** réunion CNAM sur l'accès aux droits, **1** réunion AFPA sur la formation sur le Logement d'abord; **2** auditions, assurées par le président de l'Uniopss, sur les conséquences de la crise sanitaire, au sein du Comité d'évaluation de la stratégie pauvreté, présidée par Louis Schweitzer – L'Uniopss, pas son président, Patrick Doutreligne, est en effet membre de ce comité.

PRODUCTIONS

1 point presse du collectif ALERTE et **6** communiqués, **1** communiqué PLF Logement, **1** lettre ouverte au Premier ministre, **1** tribune sur la situation des jeunes précaires; retombées médiatiques (dont France 2, France 24, France Inter, France Culture, Europe 1, France Info, Le Monde, la Tribune, La Croix, Le Figaro, L'Humanité, L'Express, Ouest France…). **1** note pour « un rebond solidaire », **1** positionnement « Pour un accès garanti des jeunes à une allocation », **1** contribution au rapport d'Alain Christnacht sur l'après-crise dans l'hébergement, **1** contribution au Conseil National de l'Habitat, **1** contribution sur les modalités de confinement dans le secteur AHI, **1** intervention pour l'UNHAJ sur l'habitat inclusif et les jeunes en situation de handicap; **158** fiches produites les sites du réseau Uniopss- Uriopss.

ANIMATIONS DE RÉSEAU

8 réunions avec les Uriopss sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion; **3** réunions sur l'hébergement et le logement.

AUDITIONS

6 auditions parlementaires dans le cadre du PLF/PLFSS, **1** audition au Sénat (Hébergement d'urgence et Covid).

ENTRE RÉFORMES STRUCTURELLES ET CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a agi comme un révélateur et un accélérateur des carences et des dysfonctionnements des politiques familiales et de l'enfance. La pandémie a eu pour effet de suspendre les réformes structurelles qui étaient prévues en 2020, tout en soulignant leur nécessité. Dans ce contexte, l'Uniopss n'a eu de cesse de porter à la connaissance des pouvoirs publics les réalités et les besoins du terrain.

SORTIR LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'ANGLE MORT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Rendre visibles les besoins des enfants et des professionnels de la protection de l'enfance

Dès le premier confinement, l'Uniopss s'est mobilisée pour que la protection de l'enfance ne soit pas oubliée de la gestion de crise. Participant à l'intégralité des réunions de crise hebdomadaires animées par le secrétariat d'État et entretenant des contacts directs et réguliers avec le cabinet, l'Uniopss a défendu la nécessité que les professionnels de la protection de l'enfance soient identifiés comme prioritaires pour la garde d'enfants, que les établissements aient accès à la réserve sociale et civique, ou encore que les enfants puissent bénéficier de séjours de vacances à Noël. Tout au long de la crise, l'Union a eu à cœur de relayer les besoins des enfants et des professionnels qui les accompagnent. Elle a, par exemple, organisé le recensement des besoins de ses adhérents en matière informatique pour que la continuité pédagogique puisse se faire. Dans le premier temps de la crise, l'Uniopss a été l'une des premières à alerter la Garde des Sceaux pour que le service national du casier judiciaire reprenne de l'activité. Elle a, par ailleurs, publié quatre contributions sur les enjeux du déconfinement en matière de protection de l'enfance (enjeux globaux ; spécifiques aux mineurs isolés étrangers ; articulations avec le médico-social et scolarité). Celles-ci ont nourri les réflexions et décisions des pouvoirs publics sur la gestion de crise. L'Uniopss a ainsi participé au retour d'expérience sur la phase 1 de la crise, organisé par le secrétariat d'État chargé de l'Enfance et des Familles. Elle a été auditionnée dans le cadre de la mission d'enquête parlementaire sur les effets de la crise Covid sur les enfants et les jeunes. Le rapport issu de cette mission reprend plusieurs des recommandations de l'Union. Elle poursuit son combat pour faire sortir la protection de l'enfance de l'angle mort des politiques publiques, notamment en demandant une prime exceptionnelle pour l'ensemble des professionnels du secteur.

Œuvrer au déploiement de la Stratégie de prévention et de protection de l'enfance

Élaborée à partir d'une concertation à laquelle l'Uniopss avait largement pris en part en 2019, la stratégie de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 a commencé à être mise en œuvre en 2020. L'Uniopss y a participé au travers du comité de pilotage, et en informant régulièrement ses adhérents sur l'avancée des chantiers. Elle s'est particulièrement investie sur les questions de gouvernance nationale de cette politique publique. Elle a ainsi animé un groupe de travail interne sur le sujet et a été auditionnée par l'IGAS.

SOUTENIR UN ACCUEIL INCLUSIF ET DE QUALITÉ DE LA PETITE ENFANCE

Accompagner les services aux familles au cœur de la crise

Les services aux familles (modes d'accueil du jeune enfant et soutien à la parentalité) ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire. Pour la plupart fermés lors du premier confinement, ils n'ont eu de cesse d'adapter leur offre d'accueil en fonction des besoins des familles et des

En Bref

Démarche de consensus contre la maltraitance et pour la promotion de la bientraitance (HCFEA) : L'Uniopss a contribué à l'élaboration de références partagées pour définir et identifier les situations de maltraitance dans les secteurs de l'autonomie et de la protection de l'enfance.

1 000 premiers jours de l'enfant : Le réseau a contribué à l'élaboration du rapport 1 000 jours et est concerté pour sa déclinaison opérationnelle.

DÉFENDRE LA CAUSE DES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES

CETTE ANNÉE ENCORE, L'UNIOPSS A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE À LA SITUATION DES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES, NOTAMMENT LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ET LES JEUNES MAJEURS SORTANT DES DISPOSITIFS DE PROTECTION DE L'ENFANCE. À travers le collectif Cause Majeur ! elle a milité pour la prolongation de l'interdiction de mettre fin aux accompagnements de ces jeunes durant la période d'état d'urgence sanitaire (et au-delà). Elle a participé au groupe de travail du collectif sur la budgétisation des mesures en faveur des jeunes majeurs. Elle faisait, par ailleurs, partie du comité de pilotage de l'étude conduite par la DGCS, en partenariat avec le cabinet ASDO, sur les politiques départementales en faveur des jeunes majeurs.

contraintes sanitaires. L'Uniopss a participé à l'ensemble des réunions de crise et a été concertée pour l'élaboration des protocoles sanitaires. En contact régulier avec les gestionnaires associatifs et mutualistes, elle a rapidement alerté les pouvoirs publics sur les baisses de fréquentation des modes d'accueil et les conséquences financières de la crise. Elle a mené une enquête flash au sein de son réseau pour objectiver ces phénomènes. L'Uniopss a ainsi participé à plusieurs réunions techniques avec les cabinets ministériels et la Cnaf afin de trouver des solutions pour soutenir les structures dans ce contexte nouveau.

Contribuer à la réforme du cadre normatif applicable à l'accueil du jeune enfant

Les discussions entamées en septembre 2018 pour réformer la réglementation applicable à la petite enfance se sont poursuivies en 2020 et l'Uniopss y a largement pris part. Avec la préoccupation de maintenir et renforcer un accueil de qualité accessible à toutes les familles et enfants, l'Union a publié deux contributions écrites élaborées avec le groupe de concertation « Petite enfance et parentalité ».

PROMOUVOIR UNE JUSTICE DE MINEURS ADAPTÉE AUX BESOINS DE TOUS LES ENFANTS

Dès l'annonce d'une réforme de la justice pénale des mineurs par voie d'ordonnance, l'Uniopss a adressé au gouvernement une contribution en faveur de la réduction de la « sur-pénalisation » du traitement de la délinquance des mineurs et de la diversification des réponses pénales pour les adapter aux besoins des enfants.
Jugeant le travail de concertation insuffisant et la partie législative de la réforme en deçà des enjeux actuels, l'Uniopss se mobilise activement dans le cadre du projet de loi de ratification de l'ordonnance pour l'adapter et pour que les délais de mise en œuvre soient réalistes au regard de la situation actuelle.

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions de la Commission Enfances – Familles – Jeunesses; **9** réunions du groupe de concertation Petite enfance et parentalité; **2** réunions du groupe de travail permanent « Mineurs non accompagnés »; **1** réunion du groupe de travail « Réforme du cadre normatif de l'accueil du jeune enfant »; **1** réunion du groupe de travail « Gouvernance en protection de l'enfance »; **16** réunions inter-associatives sur « Gestion de crise et protection de l'enfance ».

REPRÉSENTATIONS

Secrétariat d'État chargé de l'Enfance et des Familles / DGCS: **22** réunions de crise Covid; **2** COPIL « Stratégie de prévention et de protection de l'enfance »; **2** réunions « Révision du cadre normatif applicable à l'accueil du jeune enfant »; Direction de la PJJ: **12** réunions; CNPE: **3** séances plénières, **8** réunions du Bureau et **6** réunions de commissions; HCFEA: **8** réunions du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, **3** réunions du Conseil de la famille; CNAF: **20** réunions du comité partenarial « Petite Enfance » et **1** réunion avec les présidents sur les conséquences financières de la crise; Défenseure des enfants: **2** réunions du comité d'entente « Protection de l'enfance ».
Collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant): **2** réunions; ODAS: **3** réunions du COPIL des Assises de la protection de l'enfance; Collectif Cause Majeur: **4** réunions; Dynamique de la Convention aux Actes: **2** réunions plénières.

AUDITIONS

3 auditions parlementaires, **1** audition par l'IGAS, **1** audition par la HAS.

ANIMATION DU RÉSEAU

25 réunions avec les conseillers techniques Enfance-Famille-Jeunesse des Uriopss.

PRODUCTION

4 contributions relatives aux stratégies de déconfinement et aux besoins en protection de l'enfance; **2** contributions relatives à la réforme des services aux familles; **9** lettres ouvertes relatives à des enjeux liés à la crise sanitaire. **146** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

FORTE MOBILISATION DU RÉSEAU POUR UN SECTEUR EN FORTES TENSIONS

La crise Covid, qui a heurté de plein fouet le secteur du grand âge et du handicap, a mis en lumière les failles et les dysfonctionnements structurels du champ de l'autonomie. Le secteur de l'aide à domicile semble au bord de la rupture et la fatigue des professionnels est immense. Face à ce constat, le gouvernement, fort d'une ambition affichée de construire une solidarité efficace et de « pleine participation » des citoyens qui doivent être soutenus dans leur autonomie, a déposé courant mai un projet de loi et un projet de loi organique visant à permettre l'élargissement du champ des lois de financement de la Sécurité sociale au soutien à l'autonomie. Pour que la création de cette 5e branche de la Sécurité sociale soit une réussite, l'Uniopss se mobilise, à travers ses représentations institutionnelles et la publication de contributions, pour rappeler qu'il sera nécessaire de doter la 5e branche de moyens nouveaux, formalisés dans un échéancier précis, au travers d'une loi de programmation. Le secteur est en effet en fortes tensions et les attentes sont grandes.

L'UNIOPSS MOBILISÉE POUR « LA » GRANDE RÉFORME

Contribution de l'Uniopss à la 5e branche de la sécurité sociale pour l'autonomie

La loi du 7 août 2020 relative à la dette sociale et à l'autonomie a créé un nouveau risque et une nouvelle branche au sein de la Sécurité sociale consacrés à l'autonomie et pilotés par la CNSA. L'Uniopss, qui a plaidé sans relâche pour la création d'une 5e branche spécifique à l'autonomie, se félicite de l'initiative prise par le gouvernement, lequel reconnaît les enjeux d'accompagnement et d'aide à l'autonomie, quel que soit l'âge des personnes et indépendamment de leur état de santé. Dans le cadre de la mission confiée par le gouvernement à Laurent Vachey sur la création d'une 5e branche Autonomie, l'Uniopss a adressé courant août une contribution sur ce sujet majeur, dans laquelle elle rappelle les enjeux et propose des orientations concrètes pour réussir ce grand chantier. Le réseau rappelle que la construction de la 5e branche doit être guidée par l'idée que le cœur de mission des politiques d'autonomie est bien d'accompagner les personnes qui en ont besoin, vers leur autonomie. Toutefois, l'Uniopss reste prudente, en particulier sur les propositions de financement et celles visant à faire des économies dans un secteur déjà en fortes tensions. Elle rappelle également que l'aide à domicile devra intégrer le périmètre de la 5e branche et que la gouvernance territoriale devra être précisée en impliquant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Engagée dans le déploiement de la stratégie nationale pour l'habitat inclusif

L'Uniopss travaille depuis de nombreuses années sur la problématique de l'habitat comme soutien à l'autonomie. Elle a salué la qualité du rapport de Denis Piveteau et Jacques Wolfrom *« Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous »*, pour lequel l'Uniopss avait été auditionnée. Ce rapport analyse finement l'ensemble des difficultés identifiées depuis plusieurs années, lesquelles freinent le déploiement des différentes formes alternatives d'habitat. Il propose ainsi de nombreuses pistes d'évolutions et d'améliorations : financières, juridiques, d'ingénierie de projets, que l'Uniopss souhaite vivement voir traduites prochainement dans la future loi autonomie afin de permettre le développement de nouveaux projets qui répondent aux attentes et aux besoins des personnes et de leur assurer une sécurisation. À terme, l'enjeu du secteur et de l'ensemble des politiques publiques sera de parvenir à se détacher des logiques catégorielles (public, âge, handicap) pour aller vers une notion d'offre définie exclusivement au regard des aspirations et de l'environnement de chacun. L'Uniopss est d'ailleurs à l'origine d'une lettre ouverte listant les propositions et points de vigilance pour la stratégie nationale de déploiement de l'habitat accompagné, partagé et inclus dans la vie locale (API), publiée en juillet 2020.

Les aides techniques : suivi d'un chantier ambitieux

Parallèlement à l'introduction d'une mesure dans la LFSS 2020, Philippe Denormandie a été missionné sur la question des aides techniques, afin de passer d'une logique d'accès à un produit à une logique d'accompagnement et d'usage. Cette logique permettra de répondre aux souhaits de la personne pour préserver au mieux son autonomie mais également d'aller vers un usage émancipateur des aides techniques et non uniquement compensateur : l'aide technique doit être pensée comme

ALERTE FACE À L'ÉPUISEMENT DES PROFESSIONNELS, DES BÉNÉVOLES ET DES AIDANTS !

LA CRISE SANITAIRE A MIS LES ÉQUIPES DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX À RUDE ÉPREUVE. Les professionnels qui se sont mobilisés de manière exemplaire pendant la période de crise, ont, en plus, dû faire face à de nombreux défis pendant l'été : épuisement, difficultés de remplacement, modalités de gardes d'enfants incertaines, manque de bénévoles, épisodes de canicule en juin et en août, protocole d'éviction des personnels et des bénévoles présentant des symptômes du Covid-19, besoin de répit des aidants… Autant de difficultés pour assurer au mieux la continuité de l'activité, dans un cadre sécurisé et sécurisant, tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées. Alors qu'une enquête Flash sur les problématiques de recrutement pendant l'été, lancée en 2019 par l'Uniopss, avait notamment mis en exergue le renforcement des difficultés de recrutements depuis deux ans, ainsi que l'impact du manque de personnel sur la qualité de l'accompagnement des personnes et que les personnels des ESMS relevant du secteur du handicap n'ont pas bénéficié des revalorisations du Ségur de la Santé, l'Uniopss a interpellé une énième fois le gouvernement dans un communiqué de presse sur l'état d'épuisement des professionnels et les conséquences du manque d'attractivités des métiers.

la base de l'autonomie. Concrètement le rapport publié en octobre 2020 ambitionne de proposer des leviers concernant trois aspects complémentaires permettant une meilleure autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Ces trois thématiques constituent le cœur et la toile de fond de l'écrit : l'accessibilité comme moyen de promotion de l'autonomie, les aides techniques à proprement parler et ce qui gravite autour de ces aides, notamment leurs modalités de financement. L'Uniopss a salué la qualité du rapport dans une contribution et a rappelé que ce sujet d'ampleur devra trouver les moyens d'une application concrète pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Le réseau constate en effet que la question de la pluralité des financeurs et des distorsions de traitement en fonction de critères (âge, public, localisation géographique…) est une fois de plus mise en exergue par ce rapport.

Défendre le secteur de l'aide à domicile

La crise sanitaire aura prouvé - si c'était encore nécessaire - le rôle fondamental des aides à domicile dans l'accompagnement des personnes fragiles. Ces professionnels ont été présents auprès des personnes à la fois comme appui sanitaire, comme relai des sorties d'hospitalisation et aussi comme rempart contre l'isolement. Ce secteur de l'aide à domicile, déjà en grande difficulté avant la crise Covid, avait notamment été impacté durement par les mouvements sociaux qui ont traversé le pays en décembre 2019 et janvier 2020. Suite à une enquête inter-associative, à laquelle a participé l'Uniopss, il est notamment apparu que les services devaient faire face à de grandes difficultés dues à une perte d'activité conséquente du fait d'interventions non réalisées Si l'exemple de la prime Covid a montré que le modèle actuel de gouvernance, partagé entre les conseils départementaux et les ARS, n'était pas

Chiffres-clés 2020

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions de la commission Autonomie; **5** réunions du GR31; **6** réunions de groupes de concertation CT PA/PH; **1** réunion du GT SERAFIN-PH du réseau Uniopss Uriopss; **3** réunions avec les conseillers techniques des Uriopss; **1** groupe de travail Uniopss sur les C360 et la transformation de l'offre médico-sociale; **3** réunions « Enquête flash ESAT ».

PRODUCTIONS

19 participations et restitutions de réunions ministérielles sur le secteur PA et Autonomie; **19** participations et restitutions de réunions avec Sophie Cluzel sur le secteur PH : **6** participations et restitutions de réunions avec la DGCS; **176** fiches PH et **134** fiches PA sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

REPRÉSENTATIONS

PA **10** réunions du Comité national de la Semaine Bleue; **10** réunions et **1** séminaire du HCFEA (groupe âge); **1** réunion de lancement de la consultation citoyenne « comment améliorer la place des personnes âgées dans la société »; **1** réunion CNSA relative au PAI pour les établissements personnes âgées; **1** réunion DGCS sur la mise en place de formations courtes, dans le cadre de la campagne de recrutement en urgence « un métier pour nous ».

efficient, l'Uniopss, à travers la propositions d'amendements au PLFSS 2021, a alerté une énième fois sur le problème structurel de financement des services d'aide à domicile.

Démarche de consensus sur la maltraitance

Cette démarche, initiée en 2019, et à laquelle le secteur Enfance, famille, jeunesse a été associé, a abouti, en toute fin d'année, à un consensus sur :

- Une définition brève de la maltraitance ;
- Une catégorisation destinée à éclairer l'analyse des situations ;
- Un lexique permettant d'expliciter tous les termes importants de la définition ;
- Un préambule qui précise les finalités du corpus et la méthodologie permettant d'y arriver.

L'Uniopss a ainsi été particulièrement attentive à la transversalité des travaux et à l'adoption d'un vocabulaire partagé.
En 2021, le nouveau vocabulaire pourra être déployé et une coordination territoriale pourra s'organiser sur le traitement des alertes.

PERSONNES ÂGÉES

Fondation JM Bruneau

En 2020, et compte-tenu de la crise sanitaire, le partenariat avec la fondation JM Bruneau s'est modélisé différemment des autres années. Il a ainsi été décidé, avec la fondation, de permettre à chaque Uriopss du réseau de soutenir les initiatives développées par l'Uriopss, elle-même, ou par ses adhérents ; ces initiatives pouvant porter sur :

- Des actions portées par l'Uriopss avec un périmètre régional (ex : films de promotions, actions de formations, création de contenus pédagogiques) ;
- Des projets d'adhérents portant sur la qualité de vie, l'animation, la prise en compte de la place et du rôle des résidents et de leurs proches…

Et cette année, en particulier, les projets ont pu être en lien avec la crise Covid-19 (ex : actions mises en places pour lutter contre l'isolement des personnes et le maintien du lien social pendant l'épidémie).
Au vu de l'adhésion des Uriopss à cette nouvelle formule, il est donc décidé de reconduire le soutien à initiatives pour l'ensemble des Uriopss, en 2021, en l'axant sur le soutien aux initiatives des adhérents Uriopss.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conférence nationale du handicap (CNH) et signature d'une « convention d'engagements »

La Conférence nationale du handicap (CNH), qui s'est tenue le 11 février 2020 à l'Élysée, fut un temps fort qui a permis de faire un point sur les avancées en matière de handicap, mais aussi de préciser les engagements du gouvernement sur des mesures pour la suite du quinquennat. Après avoir dressé le bilan de sa politique « handicap » amorcée depuis deux ans, le chef de l'État a annoncé 12 nouveaux engagements à tenir pour l'année en cours. L'Uniopss, dans un communiqué de presse, a salué ces annonces concrètes qui montrent l'engagement poursuivi pour réduire les inégalités et garantir une accessibilité réelle aux personnes en situation de handicap et s'est félicité d'avoir signé lors de cette CNH, date anniversaire des 15 ans de la loi handicap de 2005, avec l'État, l'ADF et d'autres associations, une convention d'engagements visant à renforcer les capacités d'action de chaque partie prenante pour faciliter l'évolution de l'offre médico-sociale et répondre ainsi aux attentes et aux besoins des personnes et de leurs familles. L'objectif pour notre réseau étant de construire une offre globale, cohérente et structurée de l'ensemble du secteur social, médico-social et sanitaire, permettant l'intervention graduée des équipes de tous les secteurs. L'Uniopss prendra toute sa part dans la structuration de ce plan d'accompagnement qu'elle demande depuis de nombreuses années.

4e Comité interministériel du handicap

Le 16 novembre, s'est tenu le 4e Comité interministériel du handicap du quinquennat. Cet événement, présidé par le Premier ministre, a été l'occasion de faire un point d'étape de la feuille de route Handicap du gouvernement, en présence des ministres concernés. Ce fut l'occasion pour l'Uniopss de rappeler l'importance d'aboutir, notamment dans le cadre de la future loi Autonomie, à une société inclusive permettant de répondre aux aspirations des personnes en situation de handicap.
Un nouveau CIH se tiendra au printemps 2021. L'Uniopss et ses adhérents poursuivront avec force leurs engagements pour les personnes vulnérables et leurs proches, la crise ayant rendu encore plus vif le besoin d'actions solidaires.

L'Uniopss à la vice-présidence de la nouvelle mandature du CNCPH

Le nouveau Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNPH) a été installé le 22 janvier, en présence de la secrétaire d'État Sophie Cluzel et de ses 160 membres dévoilés quelques jours plus tôt. Les noms des vice-présidents et assesseurs des neuf commissions thématiques qui composent le comité de gouvernance de l'instance ont été annoncés.

L'Uniopss a été nommée vice-présidente et présidera la commission « organisation institutionnelle » du CNCPH qu'elle animait depuis de nombreuses années.
En 2020, la commission a pu rendre des avis sur des projets de décrets ou des contributions sur :

- Covid-19 : analyse, constats et recommandations pour une sortie progressive du confinement
- Communautés 360 Covid : recommandations du comité de gouvernance du CNCPH
- Contribution au plan de mobilisation nationale contre l'isolement piloté par Jérôme Guedj
- Contribution relative à la 5e branche dans le cadre de la mission de Laurent Vachey
- Le 3e schéma national pour les handicaps rares
- Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2021
- Le projet de décret modifiant le parcours de bilan et intervention précoce pour les troubles du neuro-développement (TND)

L'Uniopss alerte sur la situation des ESAT en période de crise sanitaire

À l'initiative de l'Uniopss, une quinzaine d'organisations intervenant dans le secteur du handicap ont adressé le 19 novembre à Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées, un courrier pour l'alerter sur la situation des ESAT à la suite de la crise sanitaire.
Cette initiative fait suite à la publication des résultats de l'enquête Flash initiée dès le premier jour du reconfinement par l'Uniopss et APF France handicap.

Implication du réseau au chantier SERAFIN PH

Bien que les travaux relatifs à la réforme tarifaire des ESMS du secteur du handicap – SERAFIN-PH – aient été suspendus lors du premier confinement de 2020, ils ont repris depuis et l'Uniopss y participe activement.
L'Uniopss a publié notamment un bilan des journées d'études SERAFIN-PH organisées par le réseau Uniopss-Uriopss en 2019 et a contribué au guide sur l'usage des nomenclatures des besoins et des prestations publié en octobre 2020 par la CNSA.
Elle a participé aux Groupes techniques nationaux (C360) et au Comité stratégique SERAFIN-PH (COSTRAT) présidé par la secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées le 8 décembre. L'Uniopss reste vigilante quant à la nécessité de consolider le travail déjà entamé et de mettre en adéquation le projet SERAFIN-PH avec les autres chantiers de la transformation de l'offre médico-sociale.
D'autres points de vigilance ont été exprimés : un calendrier et des échéances ambitieuses dans un contexte de tensions RH, une mesure de l'activité à préciser (définition des absences, actes, file active…), une nécessité de travailler les SI autour de ces « parcours partagés »…
L'Uniopss se félicite de la création d'un plan d'accompagnement des acteurs au projet SERAFIN-PH et sera attentive à son articulation avec l'ensemble des chantiers de la transformation de l'offre. À noter que l'Uniopss a répondu à l'appel d'offres de la CNSA pour l'élaboration d'un kit de formation à l'usage des nomenclatures des besoins et des prestations issues du chantier SERAFIN-PH.

En Bref

École inclusive. L'Uniopss a participé aux 3e et 4e comité national de suivi de l'école inclusive les 20 juin et 9 novembre 2020. L'Union a publié une contribution en septembre. Elle suit les travaux de la commission « éducation-scolarité » du CNCPH.

« Handicap : Réinventer l'offre médico-sociale ». L'Uniopss participe aux travaux de l'ANAP et à la publication de deux guides publiés en octobre 2020.

« Communautés 360 gestion covid ». L'Uniopss a proposé une analyse et des recommandations dans une contribution, publiée en mai 2020.

Chiffres-clés 2020

PH 20 réunions du CNCPH (comité de gouvernance et plénière), 9 réunions de la Commission Organisation institutionnelle du CNCPH (Présidence), 2 réunions de la commission éducation – scolarité du CNCPH, 1 réunion de la commission citoyenneté et territoire, 5 réunions du collectif handicaps, 2 comités de suivi de l'école inclusive, 2 groupes de travail sur l'usage des nomenclatures SERAFIN PH, 7 réunions du groupe technique national – SERAFIN PH, 1 COSTRAT SERAFIN PH, 2 réunions ANAP sur la transition inclusive, 1 RDV avec Vincent Raymond, Délégué interministériel par intérim de lutte contre la pauvreté; 1 Intervention à la Fondation de l'Armée du Salut – actualités secteur handicap, 1 intervention à l'Uriopss Normandie – actualités secteur du handicap, 1 Conférence nationale du handicap; 1 comité interministériel du handicap; 1 RDV avec Marine Darnault, directrice de cabinet de Sophie Cluzel, 1 audition avec la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (MECSS) sur les missions des ARS.

CHAMPS DE L'AUTONOMIE PA/PH 6 réunions du conseil de la CNSA, 2 séminaires et 7 réunions de commissions, 4 réunions dans le cadre des travaux de la Commission bientraitance/maltraitance, 5 réunions du CNOSS section médico-sociale, 6 réunions de l'observatoire de l'habitat inclusif, 1 réunion DGCS relative à la mise en place d'une carte professionnelle, 1 RDV avec Anne-Marie Armenteras de Saxé, Conseillère Santé Social auprès du président de la République, 1 Audition IGAS Habitat inclusif; 1 RDV « Habitat API » avec le cabinet de Sophie Cluzel, 1 audition sur le PLFSS 2021, 1 comité national de suivi des aides techniques.

DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS PLUS QUE JAMAIS ESSENTIELS

La Semaine Bleue et le Prix Chronos de Littérature rejoignent les préoccupations de l'Uniopss : promouvoir les échanges intergénérationnels et mettre en lumière le rôle des personnes âgées, dans le cadre de l'adaptation de la société au vieillissement. En 2020, la thématique de la Semaine Bleue a mis l'accent sur le bien vieillir dans son territoire. Toutefois, le caractère festif de la Semaine Bleue a été percuté par la crise sanitaire. Le Comité national a donc souhaité soutenir les associations et établissements, en encourageant les actions nées durant cette période. Le codicille suivant a ainsi été apporté à la thématique initiale : « Un enjeu pour l'après Covid ». En sensibilisant les enfants aux questions liées au vieillissement, le Prix Chronos de Littérature s'inscrit dans les objectifs de la Semaine Bleue. En 2020, la crise sanitaire a entraîné la modification du calendrier et les événements liés au prix. La poursuite de la territorialisation, avec l'organisation de la cérémonie de remise des prix à Limonest, territoire de la métropole de Lyon, se voit reportée.

SEMAINE BLEUE : 365 JOURS POUR AGIR, 7 JOURS POUR LE DIRE

Depuis 69 ans, la Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopss, a pour vocation de valoriser la place des aînés dans la société. De nombreuses actions sont organisées dans toute la France (collectivités et territoires ultramarins compris évidemment)

Une thématique corrélée à l'actualité Covid-19

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire : Un enjeu pour l'après Covid »
La crise sanitaire a contribué à révéler la détresse des personnes âgées, isolées à leur domicile, et condamnées au confinement renforcé au motif qu'elles pourraient être contaminées, et entraîner le débordement des services de réanimation.
Dans le même temps, cette situation inédite a suscité de formidables élans de solidarité et de fraternité.
Ces initiatives reposent le plus souvent sur les mêmes valeurs d'entraide intergénérationnelle et de lutte contre la discrimination liée à l'âge portées par la Semaine Bleue. *(Pour en savoir plus sur les lauréats : www.semaine-bleue.org).*

Une remise des prix soutenue par de nombreux acteurs

À l'occasion de la Semaine Bleue, qui s'est déroulée du 5 au 11 octobre 2020, un concours a récompensé, comme chaque année, les actions les plus emblématiques, organisées à l'échelon d'un département, d'un canton, d'une commune ou d'un établissement.
Le 1er octobre 2020, dans les locaux de la Cnav, a eu lieu la remise des prix du ministère des Solidarités et de la Santé, de la Cnav, de la CCMSA, de l'Agirc-Arcco et de la Fondation de France, acteurs historiques de la Semaine Bleue.
Lors de cet événement, Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, a souligné le besoin de trouver le juste équilibre entre la sécurisation sanitaire des personnes âgées et la préservation de la vie sociale, valorisée par les actions Semaine Bleue.
Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, présente à cette cérémonie, a rendu hommage à la Semaine Bleue. « Un signal fort d'encouragement pour la suite », comme l'a souligné Alain Villez, président du Comité national de la Semaine Bleue, alors que la Semaine Bleue fêtera en 2021 son 70e anniversaire.
La Semaine Bleue s'est ouverte avec les traditionnelles Marches Bleues, qui ont pour but de réunir les personnes âgées, mais aussi, les associations sportives et toutes les forces vives des territoires pour marcher ensemble et célébrer la contribution des aînés à la vie économique, culturelle et le rôle social qu'ils jouent dans notre société.

LE PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE : GRANDIR C'EST VIEILLIR… VIEILLIR C'EST GRANDIR

Depuis 25 ans, le Prix Chronos de Littérature a pour ambition de faire réfléchir petits et grands sur le parcours de vie, la vieillesse, d'encourager le développement des relations intergénérationnelles à travers la lecture d'ouvrages abordant la thématique « Grandir-Vieillir ».
Le Prix Chronos, porté par l'Uniopss depuis 2014, cherche à faire tomber les tabous sur un sujet qui peut parfois paraître difficile, mais qui est nécessaire. Les membres du jury sont des lecteurs de classes de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, mais aussi des jeunes fréquentant les bibliothèques et les centres de loisirs, ainsi que des adultes de tout âge et de tous horizons. Il s'agit donc de bien plus qu'un prix littéraire.

SEMAINE BLEUE ET PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE : LES URIOPSS S'IMPLIQUENT !

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA REMISE DES PRIX DU PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE S'ORGANISE EN RÉGION AVEC LES URIOPSS, les partenaires, les adhérents et les acteurs institutionnels des territoires. En 2020, l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes s'est investie dans la préparation de la remise des prix avec le Conservatoire de Limonest et l'association Why Note. Cette remise des prix, initialement prévue en juin 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie. Les échanges se poursuivront en 2021.

Chiffres-clés 2020

SEMAINE BLEUE
+ de 10 000 initiatives, dont des Marches Bleues, **64** candidatures au concours, **6** lauréats.

PRIX CHRONOS
+ de 20 000 jurés inscrits, **82** départements, **6** pays étrangers, **6** ouvrages lauréats.

Une remise des prix impactée par la crise sanitaire

En 2020, l'Uniopss a souhaité poursuivre la territorialisation de la remise des prix pour valoriser les initiatives locales et encourager la participation et l'implication des Uriopss. La remise des Prix a ainsi été organisée en étroite collaboration entre l'Uniopss, l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes et le conservatoire de Limonest.
En ces temps de crise sanitaire, les enseignants, bibliothécaires, animateurs ont en effet réalisé des prouesses pour aller au bout des projets et faire voter, même à distance, le maximum de jeunes jurés. La cérémonie a cependant dû être annulée du fait de la crise sanitaire.
L'annonce des résultats s'est faite sur le site web du Prix Chronos et sur les réseaux sociaux.
Les lauréats, quant à eux, ont tous reçu leur dotation et ont été valorisés à l'occasion de la 36e édition du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, événement digitalisé, au cours duquel a été également lancé officiellement le 25e anniversaire du Prix Chronos, dont la célébration se poursuivra jusqu'en avril 2021 sur le site web et le compte Twitter du Prix.
(Pour en savoir plus sur les lauréats 2020 : www.prix-chronos.org).

Le Prix CNAV solidarité

Ce prix spécial a été décerné par la CNAV à Joe Hoestlandt pour son ouvrage « Vue sur mer » , aux éditions Magnard Jeunesse, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix de la Semaine Bleue, le 1er octobre 2020.

Le Prix Chronos Vacances

Chaque année, les jeunes en séjour en centre de vacances, se voient proposer de lire et de voter pour leur ouvrage préféré et sont ainsi sensibilisés au parcours de vie et à l'intérêt des liens entre générations.

En 2020, en raison de la pandémie, comme moins de centres étaient ouverts, le Prix Chronos Vacances a fait l'objet d'une version numérique pour permettre à plus d'enfants des bénéficiaires de la Caisse centrale des activités sociales de l'énergie de participer.

Le Prix Chronos Vacances a été décerné à Wendy Meddour et Daniel Egnéus pour leur ouvrage « Les Top Trois de Théo ». L'annonce des résultats a eu lieu le 4 décembre 2020 lors du web-événement organisé pour les 25 ans du Prix Chronos de littérature sur le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil.

Un nouveau prix en construction autour de la maladie d'Alzheimer

La Fondation Médéric Alzheimer, en lien avec la Fondation de France, développe des projets expérimentaux afin de faire évoluer le regard sur les personnes vivant avec des troubles cognitifs.
Dans ce cadre, la Fondation a souhaité soutenir la création d'un Prix Chronos Alzheimer en 2020. Aux côtés de la sélection classique du Prix Chronos de Littérature, une sélection spécifique d'albums traitant de la maladie d'Alzheimer a été proposée à des jeunes écoliers ainsi qu'à un groupe de patients suivis en accueil de jour.

UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT CONFIRMÉE

Depuis 2015, l'Uniopss est agréée pour mettre à disposition, des volontaires auprès de son réseau (Uriopss, adhérents nationaux et leurs membres respectifs). Ce cadre permet aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) d'expérimenter la citoyenneté par l'action et contribue au renouvellement des bénévoles, administrateurs et salariés des adhérents du secteur des solidarités. Depuis, l'agrément Service Civique de l'Uniopss poursuit son développement.
En 2020, ce sont ainsi près de 300 jeunes qui se sont engagés en Service civique dans l'une des missions proposées par le réseau de l'Uniopss.

LE SERVICE CIVIQUE : AVEC ET POUR LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

En 2020, l'Uniopss a poursuivi la dynamique de développement du Service Civique. L'activité a été particulièrement marquée par la Covid-19, ainsi que par les 10 ans de la loi relative au Service Civique.

L'ENGOUEMENT DES ADHÉRENTS DU RÉSEAU ET DES JEUNES

En 2020, l'Agence du Service Civique a augmenté de près de 15 % la capacité d'accueil de volontaires en Service Civique de l'Uniopss, gage de reconnaissance de l'accompagnement proposé. Malgré la crise sanitaire et l'arrêt des mises à disposition durant le premier confinement, 280 missions de Service Civique ont débuté en 2020, avec un fort regain d'activité sur le dernier trimestre. Les Uriopss, en particulier les 5 Uriopss qui ont conventionné avec l'Uniopss sur le Service Civique (Grand-Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Occitanie, Pays-de-la-Loire) sont au cœur du développement du projet. L'engouement des jeunes pour les missions de nos secteurs est fort : nos organismes d'accueil ont reçu en moyenne 12,75 candidatures par mission. En 2021, l'Uniopss souhaite poursuivre le développement du Service Civique auprès des adhérents du réseau Uniopss-Uriopss et proposer aux jeunes qui souhaitent s'engager auprès des personnes en situation d'isolement social et de vulnérabilité, des missions de qualité.

COVID-19 : UN IMPÉRATIF DE SÉCURISATION, DANS LE RESPECT DE LA VOLONTÉ D'ENGAGEMENT DES JEUNES

Suite à l'annonce du premier confinement, l'Uniopss, comme la majorité des organismes agréés au titre du Service Civique, a demandé aux jeunes de ne plus se rendre sur leurs lieux de mission afin de les protéger et de réduire le risque de propagation du virus. Du fait de la forte envie d'engagement des jeunes et de l'importance des missions orientées vers le lien social et la lutte contre l'isolement des personnes fragiles, l'Uniopss a permis la reprise de missions, sous conditions :

- Dans la mesure du possible, il était recommandé d'effectuer les missions à distance.
- La décision de poursuivre leurs missions appartenait aux volontaires, qui ne devaient ressentir aucune pression à s'engager.
- La possibilité de reprise des missions ne s'appliquait qu'aux volontaires majeurs, qui attestaient sur l'honneur de pas faire partie des personnes vulnérables face à la Covid-19.
- L'organisme respectait les recommandations sanitaires et disposait des équipements et matériels nécessaires pour assurer la sécurité des volontaires.
- Si une mission était réadaptée, elle devait toujours respecter l'esprit du Service Civique et le cadre contractuel prévu.

Dans ce cadre, près de 33 % des volontaires ont poursuivi leurs missions, en présentiel ou à distance. Les 66 % des volontaires restants ont repris leurs activités à l'issue du confinement.
Le deuxième confinement, en raison des différents protocoles sanitaires mis en place au sein des établissements, a eu moins de conséquences sur la poursuite des missions de Service Civique. Les volontaires qui le souhaitaient ont pu poursuivre leurs engagements, en adaptant parfois certaines de leur activité. De plus, les recrutements ont pu continuer durant cette période, ainsi que les formations civiques et citoyennes et formations des tuteurs.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE, EN PRÉSERVANT SES PRINCIPES FONDAMENTAUX

L'Uniopss est présente au sein de la plateforme inter-associative du Service Civique, animée par le Mouvement associatif. Celle-ci

10 ANS DU SERVICE CIVIQUE : L'UNIOPSS COORDONNE UN ÉVÈNEMENT WEB !

LE 29 JUIN 2020, L'UNIOPSS A COORDONNÉ L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT WEB EN DIRECT SUR FACEBOOK À L'OCCASION DES 10 ANS DU SERVICE CIVIQUE, EN LIEN AVEC 8 ORGANISATIONS DES SECTEURS SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL : l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, les Apprentis d'Auteuil, Emmaüs France, la Fédération des acteurs de la solidarité, la Fédération Hospitalière d'Île de France, la Ligue contre le Cancer, les Petits Frères des Pauvres, l'Uriopss Île-de-France.

Cet évènement a permis de valoriser l'engagement des jeunes dans les domaines de la solidarité et de la santé, ainsi que leurs tuteurs. Une quinzaine de volontaires ont ainsi témoigné de leurs missions et échangé avec Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique. Gabriel Attal, alors secrétaire d'État à la Jeunesse rattaché au ministre de l'Éducation Nationale, a souligné l'importance de cet engagement, en adressant un message vidéo à l'ensemble de nos organisations. Suivi par plus de 9 000 personnes *via* les réseaux sociaux, cet évènement a également été l'occasion pour les organisations de nos secteurs de remercier tous leurs volontaires pour leur engagement au quotidien.

réunit une quarantaine d'associations d'horizons variés (sport, éducation populaire, solidarité internationale, etc.) pour promouvoir la qualité du Service Civique.

En 2020, la Plateforme a notamment poursuivi sa mobilisation pour le développement du nombre de missions, en préservant les principes fondamentaux du Service Civique, dont la possibilité d'effectuer des missions longues pour les jeunes et les organismes qui le souhaitent. En effet, si l'année 2020 a vu une hausse du nombre de missions sur le plan national, il a été demandé aux organismes d'accueil de raccourcir la durée des missions à 7 mois en moyenne, contre 8 mois les années précédentes.

L'Uniopss a regretté cette diminution de la durée, qui risquait de se faire au détriment des jeunes éloignés de l'engagement, certains organismes pouvant privilégier des jeunes plus autonomes et plus rapidement à l'aise avec les publics. Elle a donc insisté sur la possibilité de proposer des missions de 8 mois en moyenne, pouvant aller jusqu'à 12 mois pour les jeunes qui auraient besoin d'un accompagnement plus long pour s'épanouir et construire leur projet d'avenir. Cette mobilisation inter-associative a été concluante, puisqu'Emmanuel Macron a annoncé le financement de 100 000 missions supplémentaires. Concernant la durée des missions, l'Agence du Service Civique a annoncé revenir à des missions d'une durée moyenne de 8 mois à partir de 2021, comme par le passé.

Chiffres-clés 2020

ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES

280 nouveaux volontaires accueillis en 2020 dans des missions accessibles à tous : **43 %** des jeunes ont un niveau bac ou ont abandonné les études supérieures sans diplômes, **18 %** ont un niveau infra-bac. **4** volontaires accueillis en situation de handicap. **77 %** des jeunes s'engagent dans la thématique solidarité (dont **62 %** auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap), **14 %** dans la santé et **9 %** dans l'accès à l'éducation pour tous.

L'ACTIVITÉ SERVICE CIVIQUE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

5 Uriopss conventionnées avec des référents Service Civique sur leurs territoires,; **164** organismes d'accueil; **11** réunions du comité technique Uniopss-Uriopss dédiées à la gestion de la crise sanitaire.

10 ANS DU SERVICE CIVIQUE

11 réunions pour préparer l'évènement relatif aux 10 ans du Service Civique; **8** organisations de solidarité réunies; **9 000** participants à l'évènement organisé sur les réseaux sociaux.

AU RENDEZ-VOUS DE LA CRISE

L'Uniopss porte le centre de ressources DLA (CRDLA) social, médico-social et santé depuis 2004. Sa finalité est le renforcement continu de la qualité des accompagnements auprès des associations de solidarité. L'année 2020 a démarré par le lancement d'un nouveau site internet, avant d'être chamboulée mi-mars pour s'adapter au plus vite aux effets de la crise. Entre réunions basculées à distance, visioconférences additionnelles, veille renforcée et efforts pour délivrer le plan d'actions initial, le CRDLA a tenu à être présent pour les acteurs de l'accompagnement des structures du secteur.

De manière complémentaire à l'action du réseau Uniopss-Uriopss et des fédérations sectorielles, le Dispositif local d'accompagnement (DLA) aide chaque année plus d'un millier de structures du champ social, médico-social et de la santé – plus de 1 500 en 2019 – à structurer et développer leurs activités au service des publics vulnérables. Le CRDLA est financé par le secrétariat d'État en charge de l'ESS, la Banque des territoires - Groupe Caisse des dépôts, et le Fonds Social Européen.

DÈS LE MOIS DE MARS, UN OUTILLAGE TRANSFORMÉ

Le début du confinement a été une période lourde en transformations des méthodes de travail avec les chargés de mission DLA sur le territoire. Les événements prévus en présentiel ont basculé en visioconférence. Des accompagnements en cours ont été stoppés. Les DLA ont vite eu besoin de repères dans le flot d'informations émanant des pouvoirs publics.

Le CRDLA social, médico-social et santé a ainsi été, dès mi-mars, à l'initiative de la création d'un mur de post-it numérique pour trier et rassembler l'information. Cet outil, très apprécié, a permis aux autres CRDLA et à l'Avise, animateur national du DLA, d'y poster leurs informations également.

La dynamique inter-CRDLA, rapidement impulsée, a permis d'organiser dès la fin mars une visioconférence sur les conséquences du confinement. Mise en place avec France Active (CRDLA financement) et Opale (CRDLA culture), cette visioconférence a rassemblé 80 DLA.
Par ailleurs, des visioconférences mensuelles avec les DLA régionaux ont démarré à partir d'avril 2020. Le CRDLA a relayé les informations principales sur le secteur et ses besoins pendant la crise jusqu'à la fin de l'année. Des visioconférences spécifiques ont été organisées, comme sur le secteur du tourisme social, en lien avec l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme) et l'Avise.

LA RÉFORME DES CRDLA MENÉE EN PARALLÈLE

Le premier semestre 2020 a été très dense car à l'activité habituelle se sont rajoutés le contexte sanitaire mais également une réforme des centres de ressources DLA. En effet, en 2019, le comité stratégique national du DLA – composé de l'État, la Banque des territoires, le Mouvement associatif, ESS France et Régions de France – a décidé d'une refonte de l'appui ressources vers les DLA. Plus d'une dizaine de temps d'échanges entre les centres de ressources et/ou avec l'Avise et les financeurs nationaux ont été nécessaires.

En juin, les centres de ressources actuels ont été confirmés dans leur portage, preuve de la satisfaction et de la confiance émanant des DLA sur le territoire. Le référentiel d'actions a été modifié pour mieux faire ressortir 3 rôles clés des CRDLA : l'appui-conseil auprès des DLA, la production et l'animation de ressources, la participation à l'amélioration continue du dispositif.
Concernant l'appui-conseil, la relation directe entre les opérateurs du DLA sur le territoire et le Centre de ressources est l'une des clés de réussite pour le DLA dans son ensemble.

Le CRDLA porté par l'Uniopss a répondu à plus de 110 demandes en 2020 et est présent dans toutes les phases de l'accompagnement DLA. Il donne des clés de compréhension sur le secteur et ses enjeux, répond aux questions techniques et enrichit les diagnostics portés sur les structures du secteur. Le CRDLA a, par exemple ; participé en janvier à un temps de diagnostic avec une structure de protection de l'enfance francilienne. Il a suivi également l'accompagnement d'une structure gestionnaire d'un CHRS pour femmes en Occitanie, et plusieurs structures entreprises adaptées - Cap emploi, centres sociaux, SAAD, Ehpad, centres de soins infirmiers, etc.

PUBLICATION D'UNE ÉTUDE SUR L'ADHÉSION ASSOCIATIVE

EN 2020, LE CRDLA A CONFIÉ AU CABINET MIXING GÉNÉRATIONS LE SOIN D'UNE ÉTUDE PORTANT SUR LA NOTION D'ADHÉSION ASSOCIATIVE DANS LES SECTEURS SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANTÉ. Un comité de pilotage avec les Uriopss Haut-de-France et Pays-de-la-Loire a été constitué pour orienter et suivre les travaux du cabinet, puis pour valider l'étude. Un comité de lecture a ensuite rassemblé 8 chargés de mission DLA pour ajuster la rédaction de l'étude avant sa publication. Mise en ligne en juin 2020, cette étude a pour but de poser un sujet central et pourtant peu abordé dans les associations et dans les diagnostics réalisés par les DLA.
Peu d'associations mettent l'adhésion dans le corpus de leur réflexion sur leur développement. L'étude a permis de mettre le sujet en lumière et de montrer que derrière cette problématique, c'est la question du sens de l'association qui est posée. Elle conclut que l'adhésion n'est pas une finalité en soi mais peut constituer, pour qui s'en saisit, un levier de sens et de dynamisation de la vie associative.

Pour relayer la production et l'animation de ressources, le CRDLA a ouvert **son nouveau site internet** le 30 janvier 2020. Plus ergonomique, construit autour d'un moteur de recherche et d'une gestion documentaire moderne, le site internet du CRDLA est un portail vers des ressources créées par lui et d'autres acteurs du secteur. Le CRDLA a ainsi produit, en 2020, une trentaine de ressources écrites. Citons en particulier, les traditionnels bilans sur l'emploi dans le secteur, en partenariat avec Recherches & Solidarités.

En matière de formation, **le CRDLA a animé une session de la formation « Les fondamentaux du secteur associatif social, médico-social et santé »** en 2020. D'une durée de deux jours, elle a été basculée en novembre au format visioconférence. Comme en 2019, le taux de satisfaction des participants est de 100 %. La production d'une deuxième formation a été entamée en 2020. Elle portera sur le secteur de la lutte contre les exclusions et se déroulera en partie *via* une plateforme de formation en ligne. L'ingénierie de cette formation a démarré en octobre par les Uriopss Centre et Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CRDLA a également pour mission de participer à l'amélioration continue du dispositif et à ses instances. Le DLA est un outil d'accompagnement qui a aujourd'hui plus de 18 ans, ancienneté rare dans les dispositifs de politiques publiques sur ce champ. Il a été reconnu par le Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale lors du premier semestre 2020, puisque c'est sur lui que s'est appuyé le dispositif de secours ESS. Il a été reconnu et défendu ensuite par les parlementaires et par Olivia Grégoire, secrétaire d'État en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable. En effet, une augmentation de 3 millions d'euros du budget de l'État sur le DLA a été votée dans le cadre de la loi de finances 2021, passant ainsi à un peu plus de 13 millions d'euros.

DSESS : DES FONDS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'État s'est appuyé sur le DLA et sa connaissance fine des associations de son territoire pour diffuser le dispositif de secours ESS. Réservé aux associations ayant entre 1 et 4 emplois, le dispositif comprenait une aide financière de 5 000 € et la possibilité d'un accompagnement par le DLA.
Le CRDLA a accompagné ce dispositif - actif entre mai et juillet 2020 - pour aider à le flécher vers les associations les plus en difficultés, dans cette fourchette de 1 à 4 emplois. Les structures de solidarité locale et d'animation sociale ont représenté au final environ 15 % des bénéficiaires du DSESS.

Chiffres-clés 2020

+ de 1 500 structures des secteurs social, médico-social et santé accompagnées par le dispositif DLA en 2019 (derniers chiffres dont nous disposons) : **699** structures « Lutte contre les exclusions », **455** structures « Enfances, familles, jeunesses », **302** « Handicap et vieillissement », **81** « Santé ».

110 appuis conseils aux DLA.

34 ressources et articles produits.

32 réunions inter-opérateurs DLA.

11 visioconférences animées ou co-animées à destination des DLA.

LE TOURNANT DIGITAL

L'année 2020 a été un incroyable accélérateur de transformation pour la formation : Certification Qualiopi, digital…, autant de virages que le réseau Uniopss-Uriopss a pris avec succès. Cette période va changer durablement les pratiques de formation. Entre la crise sanitaire et la réforme de la formation professionnelle, les mutations sont profondes. Seront-elles durables ? Probablement, mais espérons que les espaces de formation qui sont aussi des espaces de partage, de transmission et de lien social puissent le redevenir avec des temps en présentiel.

LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS : UN PIED DANS QUALIOPI, L'AUTRE DANS LES CLASSES VIRTUELLES

Engagé dans la démarche Qualiopi depuis 2019, le réseau a vu neuf de ses centres de formation obtenir la certification en 2020. Il s'agit d'une véritable reconnaissance de la qualité des formations et de ce travail collaboratif engagé par le réseau sous l'impulsion de l'Uriopss Bretagne.

Même si la crise sanitaire a reporté l'obligation de certification au 1er janvier 2022, l'Uniopss a choisi d'être auditée en décembre 2020 afin de démarrer 2021 avec des process pédagogiques et administratifs conformes au référentiel Qualité. Aucune non-conformité n'ayant été relevée, le centre de formation obtient donc sa certification pour 4 années.

Bien sûr, l'activité Formation a été fortement impactée par la crise sanitaire. Mais la force du collectif a permis de s'organiser très efficacement afin de proposer des formations en classe virtuelle, en 100 % distanciel. Impensable il y a quelques mois, et pourtant… Les formateurs se sont adaptés avec succès et le réseau a proposé 123 classes virtuelles en 2020. Le souhait d'aller plus loin s'est fait sentir. Car la formation est un outil puissant d'accompagnement de la transformation des organisations. La digitalisation des formations permet, non seulement de garantir une continuité d'activité, mais aussi d'accompagner en douceur la transformation numérique des organisations de notre secteur.

UN GROUPE FORMATION MOBILISÉ !

Regroupant 34 personnes, le groupe formation du réseau Uniopss-Uriopss, c'est avant tout une belle énergie et une solidarité qui ont été bien utiles en 2020 et continuent de l'être en cette période de crise sanitaire.

Douze réunions se sont ainsi tenues en 2020. Ces temps ont été l'occasion de mutualiser, partager et coopérer afin d'assurer la tenue des formations et ainsi de répondre aux besoins des adhérents.

DE L'OPCO DE LA COHÉSION SOCIALE À L'OPCO SANTÉ

Alors que l'ensemble des actions de formation 2020 avait été co-construit avec et pour le réseau auprès de l'OPCO de la Cohésion Sociale, la quasi-totalité du réseau a basculé vers l'OPCO Santé. Ce changement fait suite à des arbitrages de la DGEFP qui a statué sur la légitimité du rattachement des structures ne relevant pas d'une branche professionnelle du champ d'intervention d'Uniformation tel que défini par leur arrêté d'agrément.

DÉPLOIEMENT D'UN CAMPUS NUMÉRIQUE

LA CRISE SANITAIRE A ACCÉLÉRÉ LA MISE EN ŒUVRE D'UN LMS (LEARNING MANAGEMENT SYSTEM) AFIN D'ACCUEILLIR LES RESSOURCES DE FORMATION À DISTANCE DU RÉSEAU.

Ce chantier stratégique pour le réseau, mené en quelques mois, s'est basé sur une formation action à distance proposée par Unow (Digital Learning pour les Responsables Formation).
Les objectifs de ce module sont les suivants :

- Intégrer le Digital Learning dans ses stratégies de formation
- Maîtriser les étapes clés et les bonnes pratiques d'un projet de Digital Learning
- S'organiser pour faire bouger les lignes, les postures et les états d'esprit
- Déployer avec succès le Digital Learning dans son organisation

Sept membres du groupe de travail Formation ont obtenu cette certification. Cette démarche collaborative a permis de choisir une solution technique mais surtout d'obtenir l'engagement et l'adhésion de tous nos centres de formation.
Rendez-vous en 2021 pour découvrir notre offre et notre campus.

Chiffres-clés 2020

564 sessions de formation dont **123** classes virtuelles.

757 jours de formation.

+ de 5 000 stagiaires.

Cette décision, annoncée tardivement et concomitante aux effets de la réforme de la formation professionnelle de 2018, a complètement annihilé le positionnement et la stratégie de l'Uniopss comme appui au développement des compétences du réseau. L'ensemble des actions planifiées (formations à distance, management, gestion de projets, etc..) a été annulé faute de prise en charge financière.
Le « big-bang » attendu a donc bien eu lieu en 2020 pour nos organisations. Le second semestre 2020 a été l'occasion de prendre connaissance du fonctionnement et de l'offre de services de l'OPCO Santé, avec de nouvelles modalités bien plus restreintes.

LA FORMATION DANS LE MONDE D'APRÈS

Les modèles économiques des organismes de formation ont été fragilisés suite aux fermetures administratives du premier confinement. Mais très rapidement, les professionnels ont su gérer l'urgence, à l'instar de beaucoup d'autres professions.
Les formateurs ont ainsi appris à :

- Former à distance ;
- Utiliser Zoom, Teams, Klaxoon, Wooclap, Padlet, et une multitude d'outils numériques ;
- À devenir agiles pour faire face à l'incertitude des agendas et de la planification, comme l'ensemble de la société.

Voici les raisons pour lesquelles la formation devrait sortir renforcée à terme :

- Des nouvelles compétences et pratiques professionnelles sont nécessaires en période post-Covid et nécessiteront de la formation.
- La formation à distance démultiplie le champ des possibles.
- Elle challenge également les méthodes pédagogiques (de piètres qualités pédagogiques ne résistent que très mal à la « zoomification » des formations).
- La période est propice à un renouvellement de l'offre.
- La formation est également un puissant levier des politiques RH (accompagnement du changement, fidélisation) là où les recrutements risquent d'être plus complexes à court et moyen terme.

En conclusion, il y a de multiples raisons de rester optimiste, à condition de proposer des offres nouvelles et transformées. L'Uniopss et son réseau sont dans cette dynamique !

DE NOUVEAUX OUTILS, UNE NOTORIÉTÉ RENFORCÉE

Dans le contexte de crise sanitaire qui a marqué l'année 2020, la communication est apparue comme un levier important pour informer et accompagner les acteurs associatifs de terrain, et remonter les préoccupations de ces derniers aux pouvoirs publics. À travers de nouveaux supports de communication, une présence plus forte dans les médias et les réseaux sociaux, l'Uniopss a porté la parole et mis en avant l'engagement au quotidien de tout le secteur de la santé et de la solidarité.

L'UNIOPSS, PORTE-PAROLE RECONNU PAR LES MÉDIAS

À travers son Flash Info, newsletter diffusée quotidiennement durant le premier confinement, ses prises de position, et sa participation aux réunions de crise organisées par les pouvoirs publics, l'Uniopss s'est imposée comme un porte-parole incontournable pour les médias. Elle a reçu ainsi en moyenne trois à quatre sollicitations par semaine des journalistes de la presse spécialisée.
Mais elle a gagné également en visibilité dans les médias grand public, notamment sur les questions de pauvreté, l'Uniopss animant et étant membre du Collectif ALERTE (interviews du président de l'Uniopss sur France Info TV, Europe 1, dans L'Humanité…). L'Uniopss a par ailleurs co-signé plusieurs tribunes collectives, comme celle publiée dans La Croix sur la précarité des jeunes ou encore celle relayée dans le JDD concernant la situation des personnes en situation de handicap en période Covid.
Enfin, elle s'est exprimée par voie de communiqués de presse et lettres ouvertes sur des sujets majeurs : prime COVID, situation des ESAT, 5e branche, projet de loi Autonomie, Ségur de la Santé, réforme de la petite enfance, pauvreté, jeunes majeurs…
Et le 24 septembre, elle a tenu sa traditionnelle conférence de presse de rentrée sociale, qui avait pour fil rouge : « Le monde d'après, c'est pour quand ? » Une occasion de rappeler ses priorités pour faire face à la crise sociale majeure traversée par notre pays.

UNE INFLUENCE CROISSANTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Très présente sur les réseaux sociaux dans le contexte « Covid », l'Uniopss a vu le nombre de ses abonnés augmenter de manière significative. Elle compte ainsi au 31 décembre 2020 8 243 abonnés à son compte Twitter (+1 213 par rapport au 31/12/2019), 7 136 abonnés sur LinkedIn (+ 4 136) et 704 abonnés sur Facebook.
L'Uniopss a publié 534 tweets durant l'année 2020 et a été mentionnée 1 989 fois. Les sujets qui ont généré le plus d'interactions sont ceux concernant la montée de la précarité (Ex :« Derrière la crise sanitaire, le drame social »). Les interpellations comme les lettres ouvertes aux pouvoirs publics, les communiqués de presse mettant en avant ses positionnements et engagements, ont bénéficié eux aussi, d'un bon relais auprès des différentes cibles de l'Union : adhérents, pouvoirs publics, médias, mais aussi plus largement, les « citoyens », qui se retrouvent dans les causes défendues par l'Uniopss.

EXPÉRIMENTATION D'UN DOCUMENT DE RENTRÉE SOCIALE NUMÉRIQUE

Publication annuelle de référence, le Document de rentrée sociale propose une analyse des enjeux politiques et budgétaires, ainsi

En Bref

Report du 34e Congrès et lancement d'une Web-TV. En raison de la crise sanitaire, le 34e Congrès de l'Uniopss, initialement programmé en avril 2020, a été reporté, d'abord en janvier 2021, puis aux 13 et 14 janvier 2022, toujours à Rennes. Le Conseil d'administration de septembre 2020 a acté en parallèle le lancement, en 2021, avec le soutien du Crédit Coopératif, d'une web-TV du réseau Uniopss-Uriopss, avec un cycle de 6 émissions autour de l'innovation associative, impliquant chaque fois deux Uriopss.

4e édition du guide « Comptabilité des organismes sans but lucratif ». Issu de l'expertise de l'Uniopss et du cabinet d'expertise comptable Jégard Créatis, il s'agit d'un outil pratique, incluant la nouvelle réglementation comptable applicable depuis le 1er janvier 2020. *(Voir rubrique Temps Forts, p.22)*.

Productions en ligne. Des campagnes d'abonnements au Guide de l'employeur (www.guide-employeur.fr) et au Guide de gestion budgétaire social et médico-social (www.guide-gestion.fr) ont été conduites en 2020. 121 abonnements (annuels) ont été réalisés.

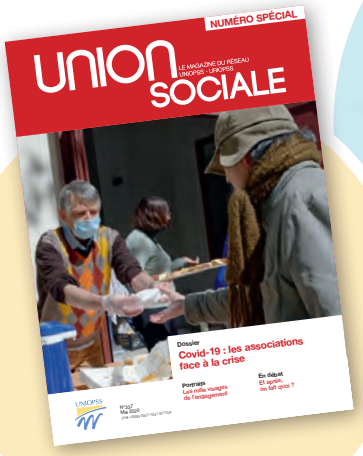

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION POUR LE COLLECTIF ALERTE !

DEPUIS JUILLET 2020, LE COLLECTIF ALERTE, ANIMÉ PAR L'UNIOPSS, DISPOSE D'UN TOUT NOUVEAU SITE WEB.
Plus moderne et ergonomique, il met en avant l'identité et le plaidoyer du Collectif. Il permet d'accéder aux différents positionnements, interpellations et communiqués émis par ALERTE pour porter la voix des personnes en situation d'exclusion et influer sur les politiques de solidarité. Entre le 17 juillet et le 31 décembre, 3 023 visiteurs différents se sont rendus sur le site.
Parallèlement à ce nouveau site, ALERTE s'est également doté, depuis juillet, d'un compte Twitter qui lui permet de renforcer sa visibilité et son influence. Au 31 décembre 2020, le nombre d'abonnés a passé le cap des 1000 et le Collectif ALERTE a été mentionné dans 772 tweets.

qu'un regard transversal sur l'actualité et l'évolution des politiques publiques sur les champs de la santé et de la solidarité.
Les Uriopss le diffusent notamment à l'occasion de leurs Journées de rentrée sociale, lesquelles se sont tenues majoritairement en ligne du fait de la pandémie.
En plus de la version papier, une version numérique de cette production, intégrant des liens actifs vers des ressources et vidéos, a été expérimentée à la rentrée 2020. Certaines Uriopss l'ont proposée, en plus ou à la place de la version papier. Une évaluation de cette expérimentation sera menée en 2021. À suivre…

UNION SOCIALE, À L'HEURE DE LA CRISE COVID

Mensuel du réseau Uniopss-Uriopss, la revue Union Sociale a publié, durant l'année 2020, plusieurs dossiers en lien avec la crise sanitaire : « Covid-19 : les associations face à la crise », « Crise sociale : les jeunes en première ligne » ou encore « Deuxième vague : comment faire face ? ».
Le magazine s'est également intéressé à des sujets transversaux comme la société inclusive, l'égalité femmes/hommes, la transformation de l'offre ou encore le développement durable.
Ce fut également l'occasion de valoriser les nombreuses initiatives associatives dans ce contexte inédit.

REFONTE DES SI DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS : LES « MÉTIERS » EN PREMIÈRE LIGNE !

Après la phase de conception de l'organisation cible, achevée mi-2019, qui permet de disposer d'une organisation standard solide, applicable à l'ensemble des structures du réseau, et le choix du progiciel Eudonet, la phase de mise en œuvre de l'organisation cible s'est poursuivie en 2020.
À fin janvier 2021, la conception et la réalisation des solutions, visant à adapter le progiciel à notre organisation dans le domaine de la gestion des données tiers, sont pratiquement terminées et validées par les acteurs métier des structures pilotes, particulièrement mobilisés dans cette phase du projet (Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes, Uriopss Centre, Uriopss Bourgogne-Franche-Comté et Uniopss).
Eudonet ayant annoncé l'édition d'une nouvelle version du progiciel destinée aux associations, basée en grande partie sur notre cahier des charges, il a été décidé de migrer vers cette solution, potentiellement plus performante et évolutive.

Chiffres-clés 2020

L'UNIOPSS EN ACTIONS

23 numéros de cette newsletter électronique gratuite.
910 abonnés (**+200** par rapport à 2019).

RELATIONS PRESSE

Une cinquantaine de communiqués de presse, **350** retombées médiatiques nationales (dont **73** au titre du Collectif ALERTE), **37** retombées médiatiques grand public (dont **24** pour le Collectif ALERTE), environ **17** retombées médiatiques (presse et TV) pour la Semaine Bleue et une dizaine pour le Prix Chronos de Littérature.

CLUB DES PARTENAIRES

11 membres (Banque populaire, Cegi-Alfa, Caisse des Dépôts, Chorum, Crédit agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Macif, Société Générale, Sogama, La Banque Postale).

PORTAILS ET SITES INTERNET DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

192 692 visiteurs différents en 2020 (**+50 509** en 1 an) et **555 024** pages vues (**+97 971** en 1 an) sur les portails web du réseau (dont **48 706** visiteurs différents et **121 769** pages vues sur le seul portail de l'Uniopss); **3 635** fiches d'expertise produites, dont **400** fiches de veille nationale (contre **269** en 2019) et **1267** fiches de veille régionale.

ANIMATION DU RÉSEAU

3 réunions du groupe des documentalistes-webmaster;
5 réunions du groupe Communication.

PARTIE 3

RAPPORT FINANCIER 2020

RAPPORT FINANCIER 2020

UNE ANNÉE 2020 TRÈS SINGULIÈRE, MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Jacky Decobert, Trésorier

L'année 2020 a été clôturée par un résultat déficitaire de **-93 282,04 €**.

L'ÉCART PAR RAPPORT AU BUDGET

il s'explique principalement par :

• **Produits :** - 105 K€ de subventions publiques (dont - 83 K€ sur le FSE), une baisse des abonnements et autres publications de - 46 K€ (Union Sociale : - 13 K€, dû en grande partie au fait que trois exemplaires numériques ont été gratuits, Guides : - 33 K€), avec des cotisations surestimées concernant les Uriopss (- 98 K€), - 103 K€ de prestations de formation (vacance de poste de la personne chargée de la formation pendant 7 mois), et des reprises sur provisions non budgétées (sur créances : + 63 K€).

• **Charges :** économie de 66 K€ d'achats (dont frais d'impression des « Union Sociale » numériques), et de 267 K€ des autres services extérieurs (dont 107 K€ sur l'ingénierie de formation pour l'OF et le CRDLA, et sur les frais de mission/réception liés au confinement), et une baisse des autres charges liées au Service Civique (- 75 K€).

	RÉEL 2020	BUDGET 2020	RÉEL 2019	BUDGET 2019	RÉEL 2018
Produits	3 464 723 €	3 924 168 €	3 721 508 €	3 723 624 €	4 066 552 €
Charges	3 558 005 €	3 924 168 €	3 855 463 €	3 723 624 €	4 055 471 €
Résultat	- 93 282 €	0 €	- 133 955 €	0 €	11 081 €

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

• **Crise sanitaire :** Globalement, la quasi-totalité des salariés a travaillé en télétravail. Il y a eu très peu de recours au chômage partiel. Les incidences sont exposées dans chaque paragraphe concerné (subventions, trésorerie, dettes, fournisseurs...). Les équipes ont été très mobilisées par les Uriopss et les adhérents, et par la production d'une Newsletter Covid-19 quotidienne. La principale incidence a été le décalage du Congrès 2020 à deux reprises, privant l'Uniopss des recettes liées à l'événement.

• **Investissement :** L'année 2020 est marquée par la poursuite des travaux du projet de CRM (logiciel de gestion des adhérents/usagers) pour le réseau, (validé fin mars 2019, mis en place par une convention avec chaque Uriopss en 2019, avec un contrat unique entre l'Uniopss et le prestataire). La mise en fonctionnement est prévue fin 2021.

RÉALISÉ 2020 VERSUS RÉALISÉ 2019

L'année 2020 ne peut être comparée à 2019, puisque c'est une année très singulière, liée à la crise sanitaire, qui nous a contraints à travailler uniquement à distance pendant une bonne partie de l'année, et à décaler le Congrès en janvier 2022.

Le résultat peut être attribué en partie à la baisse de la subvention FSE (- 83 K€), ainsi qu'au report d'actions dont les subventions se retrouvent en report fonds dédiés (JM Bruneau, et DGCS-CRPA) pour – 32 K€.

Résultat d'exploitation : - 76 K€

Produits

- On note une baisse des ventes du Document de Rentrée Sociale et des abonnements à Union Sociale, ainsi qu'une baisse des abonnements aux guides Guides Employeur et Gestion (142 K€ en 2020 contre 204 K€ en 2019), malgré, pour ces derniers, l'effort de mise à jour, et l'innovation d'un DRS numérique.
- Une baisse des subventions d'exploitation qui s'explique principalement par la baisse significative du financement du CRDLA par le FSE (17 K€ en 2020, contre 120 K€ en 2019), et la baisse également du Service Civique (- 35 K€ par rapport à 2019).
- **Les cotisations Uriopss sont encore en baisse cette année :**

Cotisations	RÉEL 2020	RÉEL 2019	RÉEL 2018	RÉEL 2017
Uriopss	926 420 €	1 007 231 €	1 029 423 €	1 069 795 €
Adhérents	344 164 €	339 790 €	360 624 €	350 816 €

Détail des financements publics, nationaux et européens :

FINANCEURS	MONTANT SUR LE BUDGET 2020	MONTANT RÉEL 2020
FSE - CRDLA	100 000 €	17 780 €
DGCS	470 000 €	470 000 €
DGCS-CRPA	0 €	46 969 €
CNAF	153 000 €	153 000 €
HCESSIS - CRDLA	112 000 €	112 000 €
HCESSIS - secrétariat d'État à la Jeunesse	30 000 €	0 €
DPJJ	27 000 €	35 000 €
MINISTERE DU LOGEMENT DGALN DHUP	40 000 €	40 000 €
CDC - CRDLA	40 000 €	40 000 €
CDC subvention de fonctionnement - issus de la transformation de l'apport avec droit de reprise en subvention de fonctionnement sur 5 ans 2019-2023	60 000 €	60 000 €
CNSA	30 000 €	0 €
CONVENTION CNAV Semaine Bleue et Prix Chronos	45 000 €	48 500 €
SOFIA Prix Chronos de Littérature	15 000 €	15 000 €
MINISTÈRE DE LA CULTURE Prix Chronos de Littérature	12 000 €	12 000 €
DGCS pour la Semaine Bleue	15 000 €	15 000 €
AGIRC ARRCO pour la Semaine Bleue	3 000 €	3 500 €
TOTAL	1 152 000 €	1 021 780 €

CHARGES

• **Autres charges externes :** en baisse logique pour une année sans Congrès, et sans déplacements (dont 92 K€ de sous-traitance Uriopss).
• **Charges de personnel :** C'est la charge la plus importante, dont la baisse par rapport à 2019 était prévue suite notamment à la réorganisation interne.

Résultat Financier : - 13 K€

Produits
• Intérêts du compte sur livret

Charges
• Intérêts de l'emprunt sur l'usufruit (2 millions d'€, souscrit en 2007, fin prévue : en 2028 du fait d'un décalage d'un an compte tenu de la crise sanitaire) de l'immeuble du 15 rue Albert.

Résultat exceptionnel : - 4 K€

Produits : + 10 K€
• Diverses régularisations, dont une reprise de charge sur l'effort de construction, suite au changement de seuil.

Charges : - 14 K€
• Dont, écrêtement des subventions FSE des années 2018 et 2019, suite au contrôle AVISE.

SITUATION PATRIMONIALE AU 31/12/2020

Actif : L'immobilisation en cours correspond à la part financée par l'Uniopss dans le nouveau projet de logiciel CRM) et amortissable sur une durée d'amortissement de 5 ans. La mise en service du logiciel a été reportée à fin 2021.
Les créances à recouvrer au 31/12/2020 s'élèvent à 533 K€.
Le travail de recouvrement se poursuit, avec la volonté forte que la cotisation traduise un engagement réel des adhérents sur le projet de l'Uniopss. C'est pourquoi, les adhérents qui ne seraient pas à jour à la date de l'Assemblée générale, seraient radiés après avis du Conseil d'Administration. La trésorerie s'améliore uniquement du fait du décalage des dettes sociales et des échéances d'emprunt, lié à la crise sanitaire.

Passif : Les fonds propres demeurent négatifs, compte tenu de la perte de l'exercice, et s'établissent à - 294 K€. Pour mémoire, l'apport de la Caisse des Dépôts de 2009 a été partiellement reclassé en 2019, en Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit pour 200 K€, remboursables en 4 annuités de 50 K€. Compte tenu de la crise sanitaire, la première échéance a été décalée en mars 2021.
Il faut, pour la pérennité de l'association, tout mettre en œuvre pour reconstituer ses fonds propres.
La partie transformée en subvention de partenariat a été reconnue à hauteur de 60 K€ en subvention d'exploitation, le solde – soit 180 K€ – figure en produits constatés d'avance.
Les provisions constituées pour 219 K€ permettent de couvrir les indemnités de départs à la retraites et le litige ancien avec l'URSSAF relatif à la taxe transport.
Les fonds dédiés correspondent aux subventions non encore utilisées au titre de projets 2020, dans le cadre de la réduction d'activité liée à la crise sanitaire.
Les dettes sociales sont supérieures de 72 K€ par rapport à 2019, du fait du décalage des cotisations retraite et prévoyance du premier trimestre 2020, suite à la crise sanitaire, et dont la régularisation est en cours en 2021.
Les produits constatés d'avance de 704 K€ sont particulièrement élevés fin 2020, soit 180 K€ d'avance CDC, 92 K€ de financement des dépenses informatiques du réseau qui seront mises en service en 2021 et 387 K€ d'avance au titre du Congrès de 2020 (reporté en 2022).

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'ANNÉE 2020 PRÉSENTE UN RÉSULTAT DÉFICITAIRE D'ENVIRON -93 K€, EN GRANDE PARTIE DÛ AU RÉSULTAT D'EXPLOITATION QUI EST DÉBITEUR (-75 K€) dans un contexte extrêmement particulier.

LES CHANTIERS TRANSVERSAUX AU NIVEAU DU RÉSEAU (OUTIL CRM EN COMMUN NOTAMMENT, MISE EN PLACE DU LMS) PERMETTENT DE SE PROJETER SUR UNE RÉELLE MUTUALISATION, et les cotisations devraient être recouvrées de façon plus normale, avec un suivi plus régulier.
Le maintien des ressources liées aux cotisations des Uriopss et des adhérents nationaux est essentiel à notre équilibre financier. Les uns et les autres sont appelés à la plus grande rigueur, dans l'application des règles fixées et à une grande ponctualité pour le paiement de leurs échéances. Les Uriopss sont désormais en fin de période de fusion, et le travail commencé de consolidation devrait se poursuivre.
Une politique volontariste sera mise en place en 2021 pour la promotion et la vente du Document de Rentrée Sociale, ainsi que pour les abonnements à Union Sociale.

LA CRISE SANITAIRE MONDIALE LIÉE À LA COVID-19 A UNE INCIDENCE SUR LES FINANCES DE L'UNIOPSS : report du Congrès, initialement prévu en 2020, en janvier 2022, avec un décalage dans les comptes des produits afférant (charges et produits constatés d'avance).

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, L'ACTIVITÉ DE L'UNIOPSS A ÉTÉ MAINTENUE ET S'EST ADAPTÉE AUX BESOINS DE SES ADHÉRENTS ET DES URIOPSS, grâce à la mise en place quasi-généralisée du télétravail.

BILAN AU 31-12-2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		Brut	Amort. & Dépréciation (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	***Immobilisations incorporelles :***				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit	1 874 630,46	1 251 576,28	623 054,18	716 785,71
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	601 728,46	549 872,16	51 856,30	68 665,28
	Immobilisations incorporelles en cours	24 421,90		24 421,90	26 939,17
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 541 970,13	1 337 383,49	204 586,64	245 893,35
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	57 796,89		57 796,89	57 796,89
	Prêts				
	Autres	16 182,10		16 182,10	16 043,70
	TOTAL I	**4 116 729,94**	**3 138 831,93**	**977 898,01**	**1 132 124,10**
ACTIF CIRCULANT	***Stocks et en-cours***	40 452,23	27 969,23	12 483,00	
	Avances et acomptes sur commandes	1 163,20		1 163,20	7 868,60
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	687 464,63	125 797,55	561 667,08	553 871,13
	Créances reçues par legs ou donations			0,00	
	Autres	128 133,24		128 133,24	222 344,28
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités UNIOPSS	688 840,35		688 840,35	532 568,51
	Disponibilités LEGS A REVERSER	29 108,42		29 108,42	29 318,42
	Charges constatées d'avance	251 968,30		251 968,30	156 220,92
	TOTAL II	**1 827 130,37**	**153 766,78**	**1 673 363,59**	**1 502 191,86**
	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion Actif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**5 943 860,31**	**3 292 598,71**	**2 651 261,60**	**2 634 315,96**

	PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES	***Fonds propres sans droit de reprise***		
	Fonds propres statutaires	14 330,21	14 330,21
	Fonds propres complémentaires	45 734,71	120 012,14
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	339 622,45	339 622,45
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	-600 732,83	-541 054,80
	Excédent ou déficit de l'exercice	-93 282,04	-133 955,46
	Situation nette (sous total)	**-294 327,50**	**-201 045,46**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
	TOTAL I	**-294 327,50**	**-201 045,46**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL II	**0,00**	**0,00**
PROVI-SIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	219 387,58	200 501,21
	TOTAL III	**219 387,58**	**200 501,21**
FONDS DÉDIÉS	Sur subventions de fonctionnement	39 556,92	7 070,00
	Sur autres ressources		
	TOTAL III bis	**39 556,92**	**7 070,00**
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 156 879,53	1 176 424,61
	Emprunts et dettes financières diverses	5 294,19	5 294,19
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	333 511,78	318 925,69
	Dettes des legs ou donations	2 847,66	2 847,66
	Dettes fiscales et sociales	475 166,43	403 493,71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 160,00	89 448,00
	Autres dettes	809,29	2 380,05
	Autres dettes usagers et comptes rattachés	0,00	30 798,77
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	703 975,72	598 177,53
	TOTAL IV	**2 686 644,60**	**2 627 790,21**
	Écarts de conversion Passif (V)	0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**2 651 261,60**	**2 634 315,96**

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31-12-2020

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 344 584,42	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	251 159,71	340 547,24
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		1 593 198,21
Subventions	1 554 822,95	
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	177 973,61	255 463,42
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	125 241,51	
Cotisations		1 425 651,00
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		
Autres produits		129 551,32
Total I	3 453 782,20	3 744 411,19
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	755 000,54	835 011,89
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	168 507,48	187 807,56
Salaires et traitements	1 423 013,49	1 472 632,59
Charges sociales	733 660,07	776 236,89
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	258 613,07	171 466,52
Dotations aux provisions sur actifs circulants		94 555,07
Dotations aux provisions pour risques et charges		54 609,41
Reports en fonds dédiés	32 486,92	
Autres charges	158 294,50	
Aides financières		
Autres charges		281 419,65
Total II	3 529 576,07	3 873 739,58
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-75 793,87	-129 328,39

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	561,95	1 092,61
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	561,95	1 092,61
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 684,30	20 945,43
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	13 684,30	20 945,43
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-13 122,35	-19 852,82
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	10 379,50	26 272,39
Sur opérations en capital		815,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	10 379,50	27 087,39
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	14 745,32	2 721,38
Sur opérations en capital		2 070,26
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-4 365,82	4 791,64
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	3 464 723,65	3 772 591,19
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 558 005,69	3 899 476,65
SOLDE INTERMEDIAIRE		-126 885,46
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		7 070,00
EXCÉDENT OU DEFICIT	-93 282,04	-133 955,46
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0,00	0,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0,00	0,00

ILS NOUS SOUTIENNENT

En 2020, l'Uniopss est soutenue financièrement par :

- **L'AGIRC-ARRCO**
- **LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS BANQUE DES TERRITOIRES**
- **LA CNAF**
  Caisse nationale des allocations familiales
- **LA CNAV**
  Caisse nationale d'assurance vieillesse
- **LA DGCS**
  Direction générale de la cohésion sociale - Ministère des Affaires sociales et de la Santé
- **LA DGALN**
  Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- **LA DPJJ**
  Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse - Ministère de la Justice
- **LA FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF**
- **LA FONDATION JM BRUNEAU**
- **LA FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER**
  (au titre du Prix Chronos de littérature)
- **LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**
  (au titre du Prix Chronos de littérature)
- **LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE**
- **LA SOFIA**
  Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit
  (au titre du Prix Chronos de littérature)

Le Club des partenaires de l'Uniopss

MACIF Essentiel pour moi
cegi alfa
SOGAMA Crédit Associatif
CREDIT COOPERATIF
LA BANQUE POSTALE BANQUE CITOYENNE
Crédit Mutuel
Chorum GROUPE vyv
SOCIETE GENERALE
BANQUE des TERRITOIRES
Toute une banque pour vous
BANQUE POPULAIRE la réussite est en vous

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DE L'UNIOPSS (AU 1er MARS 2021)

COMITÉ DE DIRECTION

- **Directeur général :** Jérôme Voiturier
- **Adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective :** Christine Chognot
- **Directrice administrative et financière :** Caroline Gaches-Bourgeois
- **Directrice de la communication :** Valérie Mercadal
- **Assistante du Président et du Directeur général :** Laurence Faupin (invitée au CODIR)

MISSION DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

- **Adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective :** Christine Chognot
- **Chargée de mission, Doctorante :** Sara Zirari
- **Assistante :** Annick Chuffart

DIRECTION PLAIDOYER, POLITIQUES PUBLIQUES ET RÉSEAU ASSOCIATIF

- **Directeur général :** Jérôme Voiturier
- **Conseillère technique Hébergement-Logement :** Jeanne Dietrich
- **Conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :** Céline Filippi
- **Conseillère technique Santé-ESMS :** Laurie Fradin
- **Conseillère technique Lutte contre les exclusions :** Manon Jullien
- **Conseillère technique Enfances, Familles, Jeunesses :** Marie Lambert-Muyard
- **Conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours :** Isabelle Léomant
- **Conseiller technique Vie associative-ESS-Europe :** Jérôme Voiturier
- **Conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap :** Gwénaëlle Sebilo
- **Conseillère technique Gestion-Tarification-Régulation :** Aurélie Valleix

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- **Directrice administrative et financière** : Caroline Gaches-Bourgeois
- **Chargée de développement de la formation et de projets RH :** Valérie Chaillot
- **Assistante RH :** Annick Chuffart
- **Comptable :** Christelle Roptin
- **Aide-comptable :** Serge Raymond
- **Chargés de mission CRDLA social, médico-social et santé :** Alexandre Ramolet et Florence Basso
- **Chargée de mission Service Civique :** Julie Pineau
- **Équipe d'assistantes :** Naïma Abdelmalek Fabienne Caliari, Doris Dégerit, Odile Torri
- **Services généraux :** Laurent Picheray et Assétou Keita

DIRECTION COMMUNICATION ET INFORMATION

- **Directrice de la communication :** Valérie Mercadal
- **Responsable de la gestion de l'information et des projets numériques :** Barbara Cormand
- **Responsable des ressources et des processus du SI :** Karim Moussaoui
- **Responsable des publications et des productions audiovisuelles :** Antoine Janbon
- **Responsable marketing et communication :** Antoine Sourdeix
- **Chargée de mission Prix Chronos de littérature :** Béatrice de Lavenne
- **Chargée de communication (contrat en alternance) :** Eva Morfaux
- **Assistante :** Marie-Alexandrine Louis-François

Coordonnées de l'équipe opérationnelle de l'Uniopss :
www.uniopss.asso.fr / Rubrique « Nous connaître » / Annuaire de l'équipe

UNIOPSS
15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13
Tél. +33 (0)1 53 36 35 00
contact@uniopss.asso.fr

www.uniopss.asso.fr

UNIOPSS
Unir les associations pour développer les Solidarités

Conception-réalisation : Hugues Jacquemin – **Crédits photos :** Françoise Stijepovic, Istock, Flaticon, Freepic, DR.